

www.e-rara.ch

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à

L'histoire de Timur Bek ou Tamérlan et de ses successeurs; des shahs de Perse; des rois arabes d'Ormuz; des Turkmans ou Turcomans de la dynastie du Mouton Noir et de celle du Mouton Blanc; des Usbeks de la Grande-Bukharie et du royaume de Karazm; de l'Hindustan ou de l'empire du Grand-Mongol

Arkstée & Merkus.

A Amsterdam, MDCCLXII [1762]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6906: 18

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-27520>

Chapitre III. Hapitans de l'Hindûstan.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

C H A P I T R E III.

Habitans de l'HINDÛSTAN.

L'HINDÛSTAN est habité par différens Peuples; tels sont les *Indiens*, les *Patans* ou *Afghans*, les *Baluchis*, les *Parsis* & les *Mongols* ou *Tartares*, sans compter un grand nombre d'étrangers, entre autres de *Fuifs* & de *Chrétiens* de diverses Sectes; si l'on en excepte les *Indiens*, qui sont les anciens habitans, tous les autres s'y sont établis ou par conquête ou par accident, ayant été engagés à quitter leur Patrie pour étendre leur Commerce, ou contraints par la persécution ou par la guerre de l'abandonner.

Habitans de l'Hindûstan.

Variété de Nations.

Les *Indiens* sont les naturels du Pays, & quoiqu'affujettis aux *Mogols* ils conservent encore la supériorité du nombre, étant au moins cent, quelques-uns disent plusieurs centaines contre un, en comparaison de tous les autres.

Les Indiens.

Les *Parsis* sont des descendans des anciens Persans adorateurs du Feu, comme leur nom l'indique. Ceux-ci se sauverent en foule aux Indes, pour se dérober aux persécutions & aux vexations des *Mahométans*, quand ils conquièrent la Perse. Ils s'établirent dans la Presqu'isle Occidentale de l'Inde, sur-tout aux environs de *Surate*, où leur postérité subsiste encore.

Les Parsis.

Les *Patans* sont ceux sur lesquels les *Mogols* ont fait la conquête de l'Hindûstan (*). Les Auteurs sont partagés sur leur origine; quelques-uns prétendent qu'ils viennent de *Patna* ou *Patana*, Province du Bengale au-delà du Gange (a). Mais il y a plus d'apparence que ce sont les descendans des *Mahométans Turcs*, *Persans* & *Arabes*, qui vers l'an 1000 se rendirent maîtres de *Dehli* & de *Multan*, sous la conduite de Sultan *Mahmûd* le *Gaznevide*. Ces *Patans* sont encore en grand nombre dans toute l'étendue de l'Hindûstan, sur-tout dans les parties septentrionales à l'Ouest, du côté de *Kabûl*, de *Gazna* & de *Kandahar*, d'où il est fort vraisemblable qu'ils sont originairement venus. Ils habitent encore les mêmes Provinces de l'Empire de Perse, où ils sont connus principalement sous le nom d'*Afghans* (†). Ils haïssent mortellement les *Mogols*, comme les *Usurpateurs* des Pays qui leur appartenoient; & comme ils ont le cœur haut, ils se flattent toujours de l'espérance de s'en remettre un jour en possession; le moindre d'entre eux dira souvent comme par jurement: *Que je ne puisse jamais être Roi de Dehli, si cela n'est ainsi.* Ils sont fiers & guerriers, & sont habitués la plupart dans les montagnes, & quelques-uns y ont érigé de petites Souverainetés, comme *Rajas* (b). Ils ont donné de tems en tems bien de l'embarras aux *Mogols*, & ils ont eu beaucoup de part à la grande révolution qu'il y a eue dans cet Empire par le moyen de *Nadir Shah*.

Les Patans.

Les

(a) *Terry*, Voy. E. Ind. Sect. VII. *Bernier*, T. I. p. 278.

(b) *Bernier*, l. c. p. 279.

(*). *Thevenot* suppose que les Rois *Patans* ont régné dans l'Hindûstan, avant que les *Mahométans* & les *Mogols* en fissent la conquête. T. V. L. I. C. 40. *Frazer* dit que les *Patans* & les *Afghans* sont un même peuple. *Hist. of Nadir Shah*. p. 7.

(†) D'autres prononcent *Afghans* ou *Anguans*. *Frazer*, ubi sup. assure que les *Patans* & les *Afghans* sont les mêmes; c'est ce que disent aussi quelques anciens Voyageurs Anglois, tels que *Steel* & *Crowther* dans *Purchas*, Pilgrin. Vol. I. p. 521.

Habitans de l'Hindûstan. Les *Baluchis* possèdent aussi plusieurs cantons des Indes, à l'Occident du Sind ou de l'Indus, & entre autres la Province de *Hajakshan* (a). Mais en Perse, d'où ils paroissent aussi tirer leur origine, leur domaine est bien plus étendu, car ils sont répandus dans toute la grande Province de *Makran*, & dans les Pays voisins. Ce sont des Barbares, adonnés au pillage; qui n'obéissent gueres qu'autant qu'ils veulent à celui des deux Monarques dont ils sont sujets.

Les Baluchis. Les *Mogols* ou *Jagatays* sont à présent les maîtres de l'*Hindûstan*, où ils commandent à tous les autres habitans à peu près despotiquement. Aux cinq Nations dont on vient de parler, on peut ajouter les Européens établis dans le Pays; *Portugais*, *Espagnols*, *Anglois*, *Hollandois*, *François* & *Danois*. Les premiers s'étoient établis, principalement par la force, le long des côtes des deux Presqu'îles, & dans les Isles, mais les *Hollandois* les ont chassés presque de tous leurs établissemens. Les *Espagnols* ont aussi fait quelques conquêtes, comme celle des Isles *Philippines*; mais les trois autres Nations se sont établies aux Indes par des Traités avec les Habitans, ou par la permission des Rois.

Diversité de Religions. Les *Indiens* & les *Parfis* sont *Gentils*, mais l'emportent sur tous les autres en modestie & en vertu. Les *Patans*, les *Baluchis* & les *Mogols* sont *Mahométans*. Les deux premiers de ces trois peuples sont guerriers, inquiets, sujets à se révolter à la plus légère occasion, & ils pillent leurs voisins sans distinction. Toutefois les *Patans* & les *Mogols* sont rigides observateurs de leur Loi & des regles de la Justice, au moins entre eux.

Après avoir donné une idée générale des différentes Nations qui habitent l'*Hindûstan*, nous allons entrer dans un plus grand détail sur les *Mogols*, les *Indiens* & les *Parfis*.

I.

Des *Mogols* ou *Jagatays*.

Leur Figure. LES natifs de l'*Hindûstan* ressemblent aux Européens pour la taille, ils sont généralement droits; notre Auteur n'y a jamais vu de bossu ni personne de contrefait, & n'en a pas entendu parler; ils ne se trouve pas même parmi eux des gens naturellement imbécilles. Ils ont le teint olivâtre, les cheveux d'un noir de Jayet, rudes & point frisés. Ils ne plaisent point à ceux qui sont blancs & beaux, parceque leur teint est celui des *Lépreux*, qui sont en grand nombre dans le Pays.

La plupart des *Mahométans*, à l'exception des *Prêtres* & des *Vieillards*, se rasent la barbe, mais laissent croître de longues moustaches, auxquelles ils conservent leur couleur naturelle avec des peignes de plomb. Ils se rasent aussi toute la tête, ne laissant qu'une touffe de cheveux au sommet, par laquelle ils esperent que leur Prophete *Mahomet* les enlèvera dans le Ciel. Au lieu de chapeaux ou de bonnets ils portent une espee de *Turban*, fait d'un morceau de toile étroite de coton, qui fait plusieurs tours autour de la tête (b).

Leurs Salutations. Ils sont fort civils & honnêtes tant envers les *Etrangers* qu'entre eux. Ils ne saluent pas en se découvrant la tête, mais en l'inclinant, ou en inclinant tout le corps & en mettant la main droite sur la poitrine, ce qu'ils accompagnent de complimens convenables. Ceux du commun saluent leurs supérieurs

(a) *Terry*, Voy. Ind. p. 337. Sect. 7.(b) *Ilem*, p. 376, Sect. 5.

rieurs avec une grande soumission, soit en mettant leur main droite à terre pour la porter ensuite sur leur tête, ou en se mettant à genoux & baissant ensuite la tête jusqu'à terre. Quand ils se saluent familièrement, ils se prennent par le menton ou par la barbe (*) en criant *Baba*, Pere, ou *Bij*, Frere. Leurs compliments ordinaires, quand ils se rencontrent, sont: *Dieu vous donne santé; je vous souhaite les prieres des Pauvres*; ou qu'un bonheur suive promptement un autre bonheur pour vous. Ceux qui dépendent des autres, leur disent: *je mange votre pain & votre sel*; comme qui diroit, je suis votre Serviteur, vous pouvez disposer de moi.

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

L'Habillement des Habitans de l'Hindûstan est le même pour tous. Grands & Petits, Riches & Pauvres, car ils ne changent jamais de mode, toute la différence consiste dans le plus ou moins de richesse de l'habit. Leurs habits sont justes au corps jusqu'à la ceinture, d'où ils pendent jusques un peu au-dessus du genou, les basques assez fournies; ces habits sont attachés sur les épaules par des cordons de la même étoffe, qui est ordinairement de la toile de coton blanc (†); ils sont attachés de la même façon des deux côtés à la ceinture, & comme ils doublent l'habit sur la poitrine, il est attaché là aussi par des cordons ou bandes de l'étoffe, mises près-à-près depuis l'aisselle gauche jusques sur la poitrine. Les manches sont longues & propres, pour qu'elles puissent se plier depuis le coude jusqu'au poignet. Sous cet habit ils portent une espèce de veste de la même étoffe, & c'est-là généralement tout ce dont ils se couvrent extérieurement le corps. Mais quelques-uns des plus distingués mettent, pendant la partie la plus fraîche du jour, une espèce de manteau de soie ou de coton piqué, ou de drap d'écarlate d'Angleterre, cette couleur étant celle dont ils aiment à se parer. Ils portent sous leurs habits de longues culottes, comme des chausses de matelot, qui tombent jusqu'à la cheville, & se plissent le long des jambes; car ils ont toujours les pieds nus dans leurs fouliers, mais aussi nets que le sont leurs mains.

*Habille-
ment des
Hommes.*

Leur espèce de Turban est fait d'une longue pièce d'étoffe, environ d'une demie aune de large, ordinairement blanche, & quelquefois tissue de fils de soie, d'or ou d'argent, au moins à un bout, pour servir d'ornement. Cette étoffe, qu'ils appellent *Sash*, fait plusieurs tours autour de la tête, & les défend beaucoup contre les rayons du Soleil. Cependant, comme cela leur échauffe la tête, ils tâchent de parer à cet inconvénient, en la rasant fréquemment. Ils ont des ceintures de la même sorte que les Sashes, qui font au moins deux tours autour du corps, & dont les bouts pendent sur le devant.

L'Habillement des Femmes Mahométanes ne diffère gueres de celui des Hommes, portant des habits & des brayes de la même façon: elles lient seulement leurs cheveux avec de longs cordons, qui pendent en bas. Elles portent aussi des voiles de coton, qui couvrent tous leurs habits. Elles ont aux oreilles de petits pendans de pièces d'or, d'argent, de cuivre ou de fer

*Habille-
ment des
Femmes.*

(*) C'est une ancienne coutume, car ce fut ainsi que *Joab* salua *Amasa*.

(†) Quoique les Grands se servent quelquefois d'étoffes de soie, unies, rayées, ou de différentes couleurs, de brocards d'argent ou d'or, ils prennent cependant en général de la toile de coton blanche & fine, avec de la broderie au collet & end'autres endroits de l'habit.

Habitans de l'Hindûstan. minces & étroites, selon la qualité des personnes. Les femmes du bas étage se font aussi percer les narines, pour y mettre des anneaux de ces métaux; le bout de leurs anneaux d'or vient s'enchaîner dans une perle percée tout exprès. Comme les femmes de la première qualité ne paroissent jamais en public, notre Auteur ne peut dire comment elles sont ornées de joyaux; mais il observa que quelques-unes des plus distinguées de celles qu'il vit, portoient au poignet & au-dessous du gras de jambe des anneaux creux d'or émaillé, d'argent ou de cuivre, au nombre de deux ou trois à chaque partie, ce qui fait une espèce de tintement quand elles se remuent (a).

Leur Nourriture. Quoique la Viande & la Volaille abondent dans l'Hindûstan, & y soient à bon marché, les Mahométans, qui sont fort sobres, n'en font pas grand usage, & quand ils en mangent c'est en petite quantité & toujours avec d'autres mets. Ils ne servent jamais des pièces entières, & rarement des volailles en entier; bouillir, griller, rotir sont des parties de l'Art de la cuisine qu'ils ignorent. Ils étuvent leur viande en petites tranches, y mettent des oignons, des herbes, des racines, du gingembre verd, & d'autres épiceries, avec un peu de beurre, ce qui fait un assez bon ragoût. Ils hachent quelquefois avec leur autre viande de la chair de volaille, ce qui fait un mets qui ressemble à l'Oile des Espagnols, mais qui est beaucoup plus délicat. Leur nourriture ordinaire est le riz, qu'ils font bouillir entier, l'affaissant de gingembre, de poivre & de beurre: apprêté de cette manière il est fort bon. Quelquefois ils font du Pillau, en faisant bouillir avec leur riz des morceaux de chair, de venaison, de mouton ou de volaille (b).

Pain. Ils ont plusieurs sortes de Grain pour faire du pain, & sur-tout du froment, qui est plus blanc & plus gros que celui d'Angleterre. Le commun peuple se fert d'un grain plus grossier, qui fait pourtant un assez bon pain & nourrissant. Ils le font en forme de gâteaux, & le cuisent sur des plaques de fer rondes, qu'ils portent avec eux en voyage. Leur beurre, quoique mou, est assez bon; c'est proprement de la crème battue à la consistance d'une huile épaisse. Ils ont aussi grande quantité de fromage, fait de lait de vache, de brebis, de chevre, & de buffle: celui de cette dernière espèce est fort bon.

Boisson. La Boisson ordinaire des habitans de l'Hindûstan est de l'eau, que la chaleur du Soleil rend beaucoup plus agréable & plus douce que la nôtre. C'est ce qui fait que les Etrangers, aussi bien que les naturels du Pays, en boivent, & trouvent qu'elle est meilleure pour la santé que toute autre liqueur. Quelquefois ils y font bouillir des graines pour y donner de l'odeur, & l'on a observé qu'elle est plus froide après avoir été chauffée, qu'elle ne l'étoit auparavant. Ils ont outre l'eau deux sortes de vin aux Indes, l'un naturel & l'autre distillé (c). Ce que nous appellons le Vin naturel est le jus d'un Arbre qu'on appelle *Toddî*. On fait des incisions aux branches qui croissent vers le sommet de l'arbre, & on y suspend des pots pour recevoir la liqueur qui distille. Cela se fait pendant la nuit, on ôte le pot de bon matin, & on ferme les incisions. La liqueur qui distille de cet arbre, est clai-

(a) Terry, ubi sup. p. 409. Sect. II.

(b) *Ibid.* p. 406. Sect. 10.

(c) *Ibid.* p. 358, 364. Sect. 2.

claire, agréable & saine. Quand on la boit le matin elle est diurétique & ne fait point de mal, elle est seulement un peu venteuse comme du vin sur sa lie; mais si on la garde jusqu'au tems de la grande chaleur du jour, elle devient malsaine, désagréable, & enivre aisément; les Mariniers Européens en font fort friands, & elle est à bon marché. Leur vin distillé est fait de sucre & de l'écorce aromatique d'un Arbre nommé *Jagra*. Les Indiens appellent cette boisson *Raak* ou *Arak*. Notre Auteur dit qu'elle est fort saine prise modérément (*), & qu'on n'en fait pas beaucoup. Quoiqu'ils ayent d'excellens raisins, ils n'en font pas de vin, parceque la Loi de Mahomet le défend. Les plus rigides ne boivent pas de vin du tout, mais usent de café (†); ils se servent encore du *Bétel*; c'est une feuille qui ressemble à celle du Lierre, mais elle est plus tendre, & vient à un arbrisseau; ils y enveloppent une sorte de noix qui est de la grosseur de la noix muscade, & y mêlent un peu de chaux pure; ils mâchent le tout ensemble, n'avalant que le jus. Ils attribuent quantité de bonnes qualités à cette composition; elle fortifie, à leur dire, l'estomac & le cerveau, conserve les dents, & rend l'haleine douce. Notre Auteur, pour confirmer ceci, assure que quand on la mâche dans une chambre fermée, l'haleine de la personne qui en use remplit la chambre d'une agréable odeur (a).

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

Pour donner au Lecteur une plus juste idée de leurs mets & de leur manière de manger, nous insérerons ici la Relation du Festin qu'*Asaf Khan* donna du tems de *Jehan Gbir*, à l'Ambassadeur Anglois *Thomas Roe*. Le repas fut servi dans une vaste & belle tente, bien parfumée, dont le fond étoit couvert de grands & riches tapis, couverts, dans les endroits où l'on servoit le dîner, d'autres tapis de cuir piqué, sur lesquels il y avoit des napes de toile de cotton blanche très-fine. C'étoit sur ces napes qu'étoient rangés un grand nombre de plats d'argent, gueres plus grands que des assiettes, avec des bords dorés. Il n'y eut de toute la Suite de l'Ambassadeur que *Mr. Terry*, son Chapelain, qui fût admis à ce festin.

Festins.

Tous trois étoient assis par terre, comme en triangle, avec les jambes croisées. Le Chevalier *Roe* à une assez grande distance du Khan à la droite. Chacun avoit son service particulier. Il y avoit à celui de l'Ambassadeur dix plats de plus qu'à celui du Chapelain, & celui-ci en avoit dix moins que le Khan, qui étoient au nombre de soixante. Tous les plats furent servis en même tems, en laissant assez d'espace pour que les Domestiques pussent les présenter l'un après l'autre; de sorte que notre Auteur goûta un peu de tous les mets, & les trouva bons.

Quant aux mets mêmes, les plus grands plats étoient chargés de riz, accommodé de la manière qu'on a dit plus haut, & teint de diverses couleurs.

Plu-

(a) *Terry*, l. c. p. 361, 365. Sect. 2.

(*) *Bernier* dit que cette liqueur attaque les nerfs, & qu'elle jette ceux qui en boivent un peu trop dans des maladies incurables, T. II. p. 30.

(†) *Mr. Terry* remarque touchant le Café, qui de son tems étoit peu ou point connu en Angleterre, qu'on le fait d'une graine noire, bouillie dans l'eau, qui devient de la même couleur, mais cette graine n'en change pas fort le goût. Il ajoute que cette liqueur est plus saine qu'agréable; qu'elle aide à la digestion, réveille les esprits, & purifie le sang.

Habitans de l'Hindoustan. Plusieurs autres étoient remplis de toutes sortes de viande, de poulets & d'autres volailles, coupées bien menu. Il y avoit ensuite plusieurs especes de gelées & de bisques, de la fleur de riz bouillie, assaisonnée de sucre candi & d'eau de rose, pour manger froide. Il y avoit entre autres un mets délicieux fait de chair de poulet, étuvé avec de la fleur de riz & des amandes, hachée fort menu, & ensuite réduite en pâte si fine, qu'on ne pouvoit rien distinguer, tout étant mêlé ensemble, & assaisonné d'eau de rose & de sucre candi, & parfumé d'ambre gris. Les Portugais appellent ce mets *Mangee real*, un plat pour un Roi. Dans d'autres plats il y avoit des gâteaux de différentes figures, pétris de la plus fine fleur de froment, avec des amandes & du sucre; les uns étoient parfumés & les autres point. Vers le bout il y avoit des Patates parfaitement bien apprêtées, plusieurs fortes de salades, & des plus beaux fruits du Pays, les uns conservés, les autres frais. Suivoient des racines confites, des amandes pelées, des raisins séchés au Soleil, des prunelles, & autres choses semblables pour faire le nombre des plats (a).

Mariages. Les Mahométans se marient ici avec les mêmes cérémonies que par-tout ailleurs; car après que le Mullah ou Prêtre a fait sa fonction, ce qui se fait le soir, les mariés vont en procession par toutes les rues de la ville: l'homme à cheval, environné de ses parens & amis, précédés de quantité de torches allumées, de tambours & d'autres instrumens de Musique, & de Balandins pour augmenter la joie. La mariée, accompagnée de ses parentes & amies suivent dans ces chariots couverts; & après avoir fait leur tournée, ils reviennent au logis du nouveau Couple, où l'on régale toute la Compagnie. Quoiqu'il soit permis aux Mahométans d'épouser quatre femmes, il n'en est guere, si l'on en excepte quelques-uns des plus riches, qui en prennent plus d'une, dans les Provinces Occidentales de leur domination. Cependant notre Auteur parle d'un domestique du Chevalier *Thomas Roe*, qui n'avoit que cinq schelings par mois de gages, & ne laissoit pas d'avoir quatre femmes.

Ceux qui ont le plus de femmes & de concubines sont les plus jaloux, de sorte qu'ils ne veulent permettre ni à des peres, ni à des freres de leur parler, si ce n'est en leur présence; & l'usage a établi, que c'est une chose très-peu honorable de voir une femme avec un autre homme que son mari (*). L'adultere & la fornication sont regardés comme de si grands crimes, que plutôt que de permettre que la coupable demeure impunie, le propre frere ne se fera pas une peine de lui ôter la vie; & bien loin d'être appelé en Justice pour cette barbare action, il en sera loué. Les Grands Seigneurs ont des Eunuques pour garder leurs femmes. On tolere les Courtisanes, mais il faut qu'elles soient enregistrees avant que d'avoir la liberté de tenir maison publique. Les plus distinguées sont appellées quelquefois à la Cour, pour divertir le Grand Mogol, par leurs chansons libertines, & en jouant de leurs petits tambours (b).

Les

(a) Terry, p. 407. Sect. 10. (b) Terry, Voy. Ind. p. 430. Sect. 17.

(*) *Thevenot* dit que les Femmes Mahométanes sont fort lubriques, & les Indiennes très-chastes, T. V. L. I. Ch. 25. p. m. 141.

Les Femmes sont très-heureuses dans cette partie du Monde, en ce qu'elles accouchent presque sans peine; il n'est pas rare de les voir un jour en voiture étant grosses, & le lendemain tenant leur enfant entre leurs bras. Les Enfans vont tout nus pendant plusieurs années, de fois à autre les meres les couvrent d'une espece de mantelet de toile de coton. Le fils aîné, né d'une femme légitime, a la prééminence sur les autres, qui le nomment *Budda* ou leur grand Frere (a).

Les Mahométans lavent les corps de leurs Morts; ils ne les enterrent point dans leurs Mosquées, mais en pleine campagne hors des villes, creusant une fosse très-profonde & large. Leur deuil est excessif, & se renouvelle souvent d'année en année, sur-tout par les femmes dans les maisons & auprès des tombeaux des défunts. qu'elles arrosent de leurs larmes. Elles s'adressent souvent au mort comme s'il étoit en vie, & lui demandent pourquoi il est mort? puisqu'il avoit de si aimables femmes, de si agréables amis, & qu'il jouissoit de tout ce qui peut rendre la vie douce.

Les Gens de la premiere qualité font souvent élever des tombeaux d'avance tant pour eux-mêmes que pour leurs plus proches parens. Dans ce dessein ils environnent d'un mur un assez grand terrain proche de quelque étang ou réservoir d'eau, afin de pouvoir faire des fontaines: c'est-là qu'ils bâtissent de petites Mosquées, & les tombeaux auprès, qui sont ronds, quarrés, hexagones, ou octogones, couverts de coupoles de pierre. Ils sont sur des piliers avec des arches, & le corps repose dans l'intérieur. L'ouvrage est très-solide. Le reste du terrain est planté d'arbres fruitiers & des plus belles fleurs.

Il y a aussi quelques beaux tombeaux élevés en l'honneur de quelques-uns de leurs Saints, où il y a des lampes qui brûlent toujours, & des gens gagés pour s'y tenir. Les Dévots se rendent journellement à ces tombeaux, & il est certain qu'il n'y a rien de plus agréable que les lieux de leurs sépultures; & il n'est point aussi d'édifices où il fassent plus de dépense, comme on en voit une preuve dans le fameux tombeau qui est à *Skandra*, à trois milles d'Agra, commencé par *Akbar* & achevé par son successeur (b), dont on trouve la description dans les Voyageurs.

La Langue générale de l'Hindûstan a beaucoup de rapport avec le Persan & l'Arabe, mais elle est plus douce & plus aisée à prononcer. Les Caracteres sont aussi très-différens, & on les écrit de la gauche à la droite comme ceux de l'Europe. Le Persan est la Langue de la Cour, & l'Arabe la Langue savante, quoique toute la science des Mogols se réduise à savoir lire & écrire, car ils n'ont d'autre Logique & Rhétorique que la naturelle. Les naturels ont cependant un grand sens, & parlent très-bien sur le champ de toutes sortes de sujets; de façon que si les Sciences fleurissoient parmi eux ils seroient capables de produire d'excellens Ouvrages; ils ne laissent pas de composer des Poésies où il y a de l'esprit, & d'écrire l'Histoire de leur Pays & des Pays voisins: avec tout cela ils n'ont que peu de Livres,

(a) Terry, *ibid.* Thevenot, T. V. L. I. Ch. 25.
Tome IV.

(b) Terry, p. 431, Sect. 18.

Habitans de l'Hindûstan. vres (*), du nombre desquels sont celui d'*Aristote* qu'ils appellent *Aplis*, & la Médecine d'*Avicenne*, tous deux en Arabe. La principale Science dont ils s'occupent est l'Astrologie, & il y a parmi eux quantité de Diseurs de bonne aventure, parcequ'ils sont infatués de cette Science, & que l'exemple de la Cour les confirme dans les idées qu'ils en ont; car le Grand Mogol est toujours environné de ses Astrologues, & il n'entreprend jamais rien de quelque conséquence sans les consulter (a).

Leur Religion. Les Mogols, les Afghans & les Patans sont Mahométans, de la secte des Sunnites, de même que les Turcs, & ils tiennent *Abubecre* pour le légitime successeur de Mahomet, au-lieu que les Shiites, du nombre desquels sont les Persans, reconnoissent *Ali* en cette qualité. Ces derniers sont le plus grand nombre à la Cour de l'Empereur, ce qui doit être préjudiciable à ses intérêts quand il est en guerre avec la Perse; ces Courtisans ne laissent pas de suivre extérieurement la Religion du Prince. Dans le tems que les Royaumes de Golconde & de Vissapour subsistoient, les Schiites prédominoient dans le premier, & ils étoient mêlés avec les Sunnites dans le second (b). Quant au nombre des Mahométans, il y a des centaines de Gentils contre un Mahométan (c).

Leur Dévotion. Nous nous dispensons de donner ici un abrégé de la Religion & du Culte des Mahométans, qui est le même dans l'Hindûstan que dans les autres Pays, & que nous avons fait connoître ailleurs. Nous nous bornerons à quelques particularités, qui méritent d'être remarquées. L'une regarde la rigidité & la dévotion des Mahométans dans l'observation des préceptes de leur Religion; & l'autre est la grande tempérance du plus grand nombre, qui égale celle des Gentils, & qu'ils portent si loin, qu'ils aimeroient mieux mourir que de manger ou de boire ce qui est défendu par leur Loi (†); & ils n'usent de nourriture qu'autant qu'il en faut pour subvenir aux besoins de la nature. Ils sont ennemis jurés de la gourmandise, & regardent l'ivrognerie comme un genre de folie, de sorte qu'ils n'ont qu'un seul terme dans leur Langue, qui est celui de *Mest*, pour désigner un yvrogne & un fou. Les Mahométans sont fort charitables, quelques-uns fondent dans les villes & dans les bourgs des Maisons pour loger les Voyageurs; d'autres font faire des Réservoirs ou Citernes pour l'utilité publique, tandis que d'autres entretiennent des gens sur les routes les plus fréquentées, qui portent de l'eau dans des outres sur des Buffles pour rafraîchir gratis les Voyageurs & leurs Bêtes (d).

II

(a) Terry, p. 412. Sect. 12.

(c) Bernier, T. I. p. 282.

(b) Tavernier, Part. II. III. Ch. 2.

(d) Terry, p. 417. Sect. 14. & p. 429. Sect. 16.

(*) Terry se trompoit, parcequ'il n'étoit pas en état de lire les Livres, & de s'entretenir avec les naturels. Au moins les choses ont-elles changé depuis son tems, comme on le voit par le Catalogue de quantité de MSS. sur toutes sortes de matieres, que Mr. *Frazer* a apporté des Indes.

(†) Terry loue extrêmement les habitans de l'Hindûstan du côté des vertus morales; & *Ovington* assure qu'ils sont si pacifiques & ont tant de vertu, que dans le tems qu'il étoit à Surate, il y avoit plus de vingt ans qu'on n'y avoit fait mourir personne. Il est vrai qu'alors (1690) on avoit envoyé à la Cour quelques Pirates Européens pour leur faire leur procès *Voyag. d'Ovington*, T. I. p. 231. Paris 1725.

Il y a parmi les Mahométans aussi bien que parmi les Gentils, quantité de gens, qui par dévotion, ou sous prétexte de dévotion, s'assujettissent à des austérités, qui surpassent de beaucoup celles des dévots de Rome. Il y en a de deux sortes. Les premiers sont les *Dervishes*, qui passent leur vie dans la retraite & la contemplation: ils se retirent sur le haut des montagnes couvertes d'arbres, & s'y fixent sans en sortir jamais. Ils ne cessent de crier: *Dieu tout-puissant jette les yeux sur moi, car je n'aime point le Monde, & je fais pénitence pour l'amour de toi.* Quand ils sont une fois dans leur retraite, ils laissent croître leurs cheveux & leurs ongles, sans les couper jamais; ils mourroient plutôt que de sortir de leurs cellules, & ne vivent que des charités qu'on leur fait, y ayant des personnes qui ont soin de leur envoyer des vivres & des habits; mais les uns & les autres doivent être des plus grossiers; & pour les vivres il n'en faut qu'autant qu'ils en ont besoin pour ne pas mourir de faim, sans quoi ils ne les recevroient point. Il y en a qui s'imposent des jeûnes si longs, sans prendre la moindre nourriture, qu'ils sont presque entièrement épuisés par cette extraordinaire abstinence.

Habitans de l'Hindoustan.
Religieux.

La seconde espece de Pénitens sont ceux qu'on appelle *Fakirs*, ils n'ont rien sur eux que ce qu'il faut pour couvrir leur nudité; & semblables aux Moines mendiants de l'Eglise Romaine, ils font profession de ne subsister que d'aumônes. Ils se tiennent communément dans les dehors des villes, font de petits feux de jour, & couchent la nuit dans les cendres dont ils se barbouillent tout le corps. Ils prennent quelquefois des drogues enivrantes, qui les font extravaguer, ce qui attire autour d'eux le peuple, qui prend leurs folies pour des prophéties. Quelques-uns se mettent par dévotion des fers aux pieds, si pesans, qu'ils ont de la peine à se remuer, & alors couverts d'un manteau bleu, qui est la couleur de deuil, ils vont nus pieds, aussi vite qu'il leur est possible, sur la terre brûlante, en pèlerinage aux tombeaux de leurs Saints (a).

Fakirs ou Mendiants.

On compte qu'il y a aux Indes huit-cens-mille *Fakirs* Mahométans, & douze-cens-mille Mendiants Idolâtres, qu'on appelle *Joghis*. Ce sont tous des vagabonds & des fainéans, qui éblouissent les peuples crédules par leur faux zèle, & leur font accroire que tout ce qui sort de leur bouche sont des oracles. Il y a diverses sortes de ces *Fakirs* Mahométans; les uns, dont nous avons parlé, vont presque tout nus, sans avoir aucune retraite assurée, & s'abandonnent à toutes sortes d'impuretés. Il y en a d'autres qui sont vêtus de robes de tant de pieces & de couleurs différentes, qu'on ne peut bien juger ce que c'est. Ces robes leur vont jusqu'à mi-jambe, & cachent de méchans haillons qui sont dessous.

Leur grand nombre.

Ces Fakirs vont ordinairement en compagnie, & ont entre eux un Supérieur, distingué par son habillement, qui est plus pauvre & de plus de pieces que celui des autres. De plus il traîne une grosse chaîne de fer, attachée à la jambe, longue de plus de deux aunes & grosse à proportion. Quand il fait sa prière, il fait un grand bruit avec sa chaîne, & prie à haute voix, avec une gravité affectée qui lui attire la vénération du peuple. Cependant on lui apprête à manger & à ceux de sa suite, & on le lui sert à l'endroit où il s'arrête, qui est d'ordinaire quelque rue ou place publique. Il

Ils vont en compagnie.

(a) Terry, p. 427. Sect. 16.

Habitans de l'Hindoustan. Il y fait étendre quelques tapis par ses disciples, & il s'y assied pour donner audience à ceux qui veulent le consulter. D'un autre côté ses disciples vont publier dans le Pays, que Dieu lui révele les secrets les plus importans, & lui donne le pouvoir de secourir les personnes affligées par ses bons conseils. Le peuple, qui lui donne aisément créance, le vient trouver en grande dévotion comme un saint homme, & en s'approchant de lui ôte ses souliers & se prosterne à ses pieds pour les lui baiser. Alors le *Fakir* pour faire éclatter son humilité donne sa main à baiser, fait asseoir auprès de lui ceux qui viennent le consulter, & les écoute chacun en particulier. Ils se vantent d'avoir l'esprit de prophétie; sur-tout d'enseigner aux femmes stériles les moyens d'avoir des enfans, & de se faire aimer de qui bon leur semble. Il y a de ces *Fakirs* qui ont plus de deux-cens disciples, qu'ils assemblent ordinairement au son du tambour & du cor. Quand ils marchent ils ont leur étendard, des lances & d'autres armes, qu'ils plantent en terre proche de leur Maître, quand il se repose en quelque lieu.

Autre espèce de Fakirs. La troisième sorte de *Fakirs* sont ceux, qui étant nés de parens pauvres, & desirant de bien savoir la Loi pour devenir Mullas ou Docteurs, se retirent dans les Mosquées, où ils vivent des aumônes qu'on leur fait. Ils employent leur tems à lire l'Alcoran, qu'ils apprennent par cœur, & quand ils peuvent joindre à cette étude quelque légère connoissance des choses naturelles, & une vie exemplaire, ils parviennent à être les Chefs des Mosquées, & à la Dignité de Mullahs & de Juges de la Loi. Ces *Fakirs* se marient, & quelques-uns ont trois ou quatre femmes, croyant rendre un grand service à Dieu, en procréant plusieurs enfans, qui suivront la Loi de leur Prophete (a).

Tolérance. Toutes les Religions sont tolérées dans l'Hindoustan, ce qui fait que l'on supporte plus aisément le Gouvernement tyrannique, qui y est établi; & le peuple traite les Ecclésiastiques, de quelque Religion qu'ils soient, avec beaucoup de respect (b).

I I.

Des Hindûs ou Gentils, entant que divisés en Tribus & Familles.

Tribus des Hindûs. LES HINDÛS sont divisés en quatre grandes Tribus ou Classes de personnes. I. Les Gens de Loi, ou les Prêtres. II. Les Gens de Guerre, & dans cette classe sont leurs Rajahs & leurs Rois. III. Les Marchands & tous ceux qui se mêlent de Négoce. IV. Le Peuple, sous lequel sont compris les Artisans, les Laboureurs, & tous les Gens de bas étage.

Les Indiens donnent à ceux de la première classe le nom de *Brahmanes*, *Brammanes*, ou, comme quelques-uns les appellent, *Bramins*. Les noms des autres Tribus semblent varier dans les divers endroits du Pays. *Roger*, qui demuroit à *Paliacate* dans le Royaume de *Karnate*, sur la côte de *Coromandel*, appelle la seconde classe *Settreas* (*). *Bernier*, qui avoit recueilli ses informations à *Agra* & à *Banarés*, dans l'Empire du *Mogol*, les nomme *Ketteris*, & *Theoanot*, *Katri*. *Lord*, qui avoit eu commerce avec les *Banians* à *Suratte*, les appelle avec une légère différence *Kutteris*. *Roger* donne à

(a) *Tavernier*, Part. II. L. III. Ch. I.

(b) *Terry*, p. 475, § 30.

(*) Il y a peut-être faute d'impression, *Settreas* au lieu de *Ketteris*, quoique le premier se trouve par-tout dans cet Auteur.

à ceux de la troisième classe le nom de *Weynias*, d'autres les nomment *Va-* Habitans
de l'Hin-
dûstan.
nias & *Banans* ou *Banians*; *Bernier* les appelle *Besku*; *Lord*, *Shudderis*; & *Thevenot*, *Soudr* ou *Courmy*. *Roger* appelle la quatrième classe *Soudras* (*); *Bernier*, *Sidra*; *Lord*, *Wise*; & *Thevenot*, *Ouens* (a). Il est difficile de rendre raison du peu d'accord qu'il y a entre les Auteurs sur les deux dernières Tribus. *Roger* & *Lord* font des *Banians* ou *Marchands* la troisième, mais au lieu que *Roger* les appelle *Shudderis*, le second donne ce nom, car *Soudras* est évidemment le même, à la quatrième classe. Et quoique *Thevenot* soit d'accord avec *Roger*, en donnant à la troisième le nom de *Soudr*, qui est le même que *Shudderis*, il convient avec *Lord* dans la signification, en en faisant le peuple, mais il diffère de l'un & de l'autre en mettant les *Marchands* dans la dernière classe. Quant à la différence des noms, voici quelle en paroît la cause; c'est que ceux que *Roger* & *Bernier* employent, dénotent leur profession, ou quelque autre distinction particulière à leurs Tribus respectives. Au lieu que ceux dont se sert *Lord* viennent de leurs Ayeux, comme ceux des deux premières Tribus, & qu'ils sont tirés immédiatement du *Shaster*, un des Livres sacrés des *Hindûs*, dont l'autorité doit naturellement l'emporter. Ces quatre principales Classes des *Hindûs* sont subdivisées en plusieurs Classes subalternes; il faut en donner une idée à nos Lecteurs.

I. Des *Brammans* ou *Bramins*.

LES *Brammans* tirent leur nom de *Brammon* fils aîné de *Pourous*, le premier homme selon les Indiens; ou autrement de *Brema* ou *Breman* (†), le premier des êtres créés du second Age, & qui reçut la Loi. Ils sont partagés en quatre-vingt-deux Sectes ou Familles (b). Nom des
Bramans.

Les *Bramins* disent qu'il n'y a point de race ou de famille parmi les hommes, plus illustre, & plus agréable aux yeux de Dieu que la leur; & toutes les autres Tribus des Gentils reconnoissent leur prééminence & leur dignité. Le *Vedam* ou Livre de la Loi, envoyé de Dieu selon les Indiens, a témoigné la haute estime qu'il a pour cette famille, en défendant de ne faire mourir aucun *Bramin*, pour quelque crime que ce soit, fût-il des plus énormes. Toute sa punition consiste à être privé de la vue: on met au nombre des cinq péchés capitaux, celui de tuer un *Bramin*, qui ne peut s'expié que par un pèlerinage de douze ans: pendant tout ce tems-là le meurtrier est obligé de demander l'aumône le crane du *Bramin* à la main, dans lequel il boit & mange ce qu'on lui donne. Quand les douze ans sont expirés, il est obligé lui-même de faire de grandes aumônes & de bâtir un Temple en l'honneur d'*Eswara* ou *Ishuren*. Le *Vedam* va même si loin sur ce qu'il y a de sacré dans la personne des *Bramins*, qu'il déclare que si quelque *Bramin* Leurs per-
sonnes sont
sacrées.

(a) *Roger*, Mœurs des *Bramins* p. 2. *Lord's* L. I. Ch. 38. p. m. 188, 189. Account of *Banian* Rel. C. 9. *Thevenot*, T. V. (b) *Lord*, ubi sup. Ch. 10.

(*) Les Missionnaires de *Karnate* & de *Madure* les nomment 1. *Brames* ou Nobles. 2. *Kabattris*, ou *Rajahs*. 3. *Choutres* ou le peuple. 4. *Partas*, qui font ce qu'il y a de plus vil. De *Faria*, moins exact, nomme comme existantes sur la côte de *Malabar* les classes suivantes. 1. Les *Brammans*. 2. Les *Chatriers* ou *Eshatri*. 3. Les *Baestri* ou *Vaisbers*, & 4. Les *Chadra*. Voy. Lett. Edif. T. V. p. 18 & alibi. Et *Portug. Asia*, Vol. II. p. 391, 468.

(†) Les *Brammans* eux-mêmes se disent descendus du dernier.

Habitans de l'Hindoustan. va à la guerre & qu'il soit tué, celui qui le tue doit faire bâtir un Temple, s'il est en état (a). Outre ces préceptes du *Vedam*, qui assurent déjà une profonde vénération aux Bramins de la part des Indiens, ils se l'attirent encore par la raison, que c'est à eux que Dieu a remis ce Livre sacré, & qu'ils en sont les dépositaires (b).

Dans quelques endroits des Indes, & entre autres sur la côte de *Malabar*, les *Brammans* sont revêtus de la Dignité Royale; en d'autres Pays on les nomme souvent Gouverneurs de Provinces ou de Villes, & ils sont généralement les Fermiers des *Rajas*. C'est ce qui a donné vraisemblablement lieu à ce qu'on lit dans le *Shaster*, que la race de *Kutteris* ayant été détruite, on tira les Rois de celle des *Brammans*, comme on le verra dans l'article suivant.

La Tribu des *Brammans* est parmi les Indiens ce que la Tribu de *Lévi* étoit parmi les Juifs. Mais nous les envisagerons comme Prêtres, quand nous traiterons de la Religion des Gentils, en faisant la Description de la Presqu'île en-deçà du Gange.

2. Les Kuttereys ou Settreas.

Kuttereys.

LES *Kuttereys* ou *Kutteris* tirent leur nom de *Kutterey*, second fils de *Pourous*; & comme il fut investi de la Souveraineté, tous les Rois & tous les Gens de guerre appartiennent à cette Tribu (c), qui est proprement composée de la Noblesse, nommée *Rajah*; elle a un Chef ou Roi, qui porte le titre de *Rajah des Rajahs* & de *Dieu des Rajahs*; ce Chef est le Roi de *Bisnagar* ou de *Narsingue* dans le *Karnate*.

Sont les Nobles.

Autrefois cette Tribu de Nobles n'étoit divisée qu'en deux branches; la première est celle de *Souri Wanjam*, ainsi nommée du Soleil, lequel dans le *Samskortam* ou la Langue savante est appelé *Souri*: ce sont les vrais Nobles. L'autre branche porte le nom de *Soma Wanjam* d'après la Lune. Mais outre ces deux branches, il y en a à présent un grand nombre d'autres, qui ne font pas beaucoup d'honneur à leur Tribu, parcequ'elles se sont mêlées avec d'autres par mariage, ce qui est cause que les deux premières ne s'allient point avec elles.

Leur Emploi.

L'emploi des Nobles est de gouverner & de défendre le Pays contre les ennemis; ils doivent aussi avoir soin que les Bramins ne manquent de rien. Il y a cependant un grand nombre des Nobles, qui sont pauvres eux-mêmes, & comme le Commerce leur est interdit, souvent les revenus de leurs terres ne suffisent pas à l'entretien de leurs familles, qui deviennent quelquefois fort nombreuses. De-là vient que laissant des enfans pauvres, ceux-ci sont obligés pour subsister de se mettre en qualité de Soldats au service des Seigneurs riches (d). Ce sont ces Soldats qu'on appelle *Rajapûts* ou par corruption *Raspûts*, c'est-à-dire, *enfans de Rajahs*.

Les Indiens de cette Tribu mangent de toute sorte d'animaux, excepté de la Vache.

Destruction de cette Tribu.

Le *Shaster* raconte, que le mauvais Gouvernement des Rois & de ceux qui étoient au timon des affaires, ayant été la source de tous les désordres qui

(a) Roger, l. c. p. 3.

(b) Thevenot, T. V. L. I. Ch. 38.

(c) Lord, Ch. 11.

(d) Roger, p. 5.

qui causerent la destruction du Monde dans le second Age, Dieu fit périr toute la Tribu des *Kutteris*, & que pour la renouveler d'une tige plus sainte, il regla que la ligne des *Rajabs* seroit rétablie par celle des *Brammans*, ce qui s'exécuta en la personne de *Ram*, le plus jeune fils de *Duferat*, Chef des *Brammans*, qui avoit échappé à la ruine totale (a). Mais cette ligne sainte ne fut pas meilleure que l'autre; ceux qui en étoient devinrent si méchans, qu'ils attirèrent une troisième destruction du Monde (b); & dans le quatrième Age, qui est celui d'aujourd'hui, les *Kutteris* semblent avoir repris naissance, puisqu'ils existent actuellement.

*Habitans
de l'Inde
du Sud.*

Comme cette Tribu de Rois a passé par diverses révolutions, on peut la considérer en trois états différens, comme fleurissante, comme étant sur le déclin, & dans son état présent.

Pendant leur état florissant les *Kutteris* étoient les anciens Souverains des Indes, & sur-tout du Guzerat; on les nommoit *Rajabs* ou Rois. Ces *Rajabs*, dont les Etats étoient plus ou moins étendus selon qu'ils étoient puissans, avoient toujours quatre personnes, qui tenoient le premier rang auprès d'eux. Le premier étoit un *Bramman*, qui annonçoit les tems heureux; où le Roi pouvoit exécuter quelque entreprise avec succès. Le second étoit le *Pardon*, c'étoit proprement le Ministre d'Etat & le Chef de la Justice. Le troisième étoit le *Moldar* ou Grand-Chambellan, qui étoit ordinairement avec le Roi & l'entretenoit. La quatrième étoit le *Disnakke* ou Général des armées, qui commandoit dans toutes les expéditions militaires.

*Son état
florissant.*

Les *Rajabs* ou *Kutteris* étoient alors divisés en trente-six Tribus subordonnées, ou Familles nobles; telles étoient les *Chaurab*, les *Solenkis*, les *Vag-gela*, les *Dodepuchas*, les *Paramars* & autres.

Leur Histoire rapporte touchant leur état de déclin, qu'un certain *Rajah* nommé *Rawisaldi* étant mort, *Sideraysaldi* son fils, pour honorer la mémoire de son pere, éleva un magnifique Temple & un superbe monument dans un lieu, qui s'appelloit *Sitbepolalpür*; & comme il souhaitoit qu'il subsistât toujours, il consulta son *Bramman*, qui se nommoit *Madeunaugher*. Le *Bramman* répondit, qu'un Sultan nommé *Alaoddin* (*), Roi Patan de Dehli, le ruinerait, & feroit des conquêtes considérables dans le Guzerat. Le *Rajah* voulant prévenir ce malheur, envoya son *Bramman* & son *Pardon* à Dehli, pour acheter la paix du Sultan à prix d'argent. Quand ils furent arrivés, il se trouva que le Roi ne portoit point le nom d'*Alaoddin*, & ils ne purent découvrir personne qui le portât, que le fils d'un Berger, qui étoit un jeune garçon, qu'ils rencontrèrent occupé à nourrir un chevreau. Ils ne laisserent pas de conclure, que c'étoit celui dont il étoit parlé dans la prédiction; l'ayant instruit de la bonne fortune qui l'attendoit, ils lui offrirent de l'argent pour qu'il épargnât le monument élevé par leur Maître. *Alaoddin* répondit résolument, que si c'étoit la volonté du Ciel qu'il ruinât ce monument, il ne pouvoit éviter d'exécuter ses décrets; & il refusa le présent;

mais

(a) *Lord*, Ch. 14.

(b) *Ibid.*

(*) Ce doit avoir été *Massüd*, surnommé *Alaoddin*. Roi de Dehli, ou son neveu *Alaoddin*, qui regnoit vers l'an 1250. Sous le regne de ces deux Princes les Rois de Dehli firent de grandes conquêtes dans les Provinces méridionales des Indes.

Habitans
de l'Hin-
distan.

mais ses parens, qui étoient fort pauvres, lui persuaderent enfin de l'accepter. Il leur donna alors un Ecrit, qui portoit: *Que quoique le Ciel eût décrété qu'il disperseroit quelques pierres de ce monument, il les tireroit des coins de manière à accomplir la prédiction sans manquer à sa promesse envers Sideraysaldi.*

Alaoddin se servit de l'argent qu'il avoit reçu pour lever des troupes, & fut si heureux qu'il devint Roi de Dehli. Il entra ensuite dans le Guzerat, fit de grandes conquêtes sur les Rajahs de ce Pays, & remplit l'engagement qu'il avoit pris avec *Sideraysaldi*, en épargnant son monument. Ennuyé à la fin de la guerre, il donna le Gouvernement de ses nouvelles conquêtes à *Futter Khan*, son Grand-Echanson; celui-ci après le départ du Sultan pour Dehli, continua de pousser la guerre dans le Guzerat; ses Successeurs Mahométans en firent de même, de sorte que la puissance des Rajahs fut extrêmement affoiblie.

Son état
présent.

C'est à cette époque que commence leur état présent. Quelques-uns plient sous le joug des conquérans; d'autres se retirèrent dans des lieux inaccessibles sur les frontieres du Pays, & s'y sont maintenus jusqu'à présent. Ils font quelquefois des courses dans les terres voisines, pillent les *Kaffilas* sur les grandes routes, & s'avancent quelquefois jusqu'aux portes des villes les plus fortes & les plus peuplées, à la tête de leurs *Rajepûtes*, qui sont des gens déterminés. Car étant de la Tribu de *Kutterey*, il y a de l'apparence qu'ils sont d'une origine noble, & la postérité de ceux qui furent obligés de céder aux Vainqueurs dans le tems de la Conquête du Guzerat (a). Ce Pays fut entierement subjugué du tems de l'Empereur *Akbar*, comme d'autres Provinces plus Septentrionales & plus Orientales l'avoient déjà été, & comme le reste le fut peu à peu. Il ne laisse pas d'y avoir au cœur de l'Empire des Rajahs, qui se maintiennent dans l'indépendance. Au commencement du regne d'*Aurengzeb* il y avoit environ une centaine de Rajahs, répandus dans l'Empire, parmi lesquels il y en avoit quinze ou seize, qui étoient si riches & si puissans, que trois d'entre eux ligüés ensemble pouvoient faire tête à l'Empereur; savoir *Rana*, dont les ancêtres avoient été Empereurs des Rajahs, *Fesseing* & *Fessomseing*, chacun d'eux étant en état de mettre vingt-cinq-mille chevaux en campagne, de meilleures troupes que celles du Mogol; car ce sont tous des *Rajepûtes*, soldats de pere en fils, auxquels les Rajahs donnent des terres, à condition d'être toujours prêts à monter à cheval au premier ordre. Ils sont endurcis à la fatigue, & il ne leur manque pour en faire de bons soldats que de l'ordre & de la discipline.

Le Grand Mogol est obligé de tenir de ces Rajahs à son service pour plusieurs raisons. La premiere, parceque leur Milice est fort bonne, & que quelques-uns d'eux sont fort puissans. La seconde pour tenir mieux en bride le reste des Rajahs. La troisieme, pour mieux entretenir la jalousie & la division entre eux, ce qui réussit souvent très-bien. Enfin pour les employer tant contre ses propres Gouverneurs, au cas que quelques-uns voulussent se soulever, que contre les ennemis du dehors, & sur-tout contre les Persans, n'osant se fier à ses *Omras*, qui sont la plupart de cette Nation (b).

(a) *Lord*, *Banian Rel.* Ch. II,

(b) *Bernier*; T. I. p. 284, 285.

3. Les Shudderis, Weynjas, Vanias, ou Banians.

Habitations
de l'Hindoustan.

LES *Shudderis* dérivent leur origine de *Sbudderi*, le troisieme fils de *Pourous*; & comme le Commerce leur a été assigné en partage, tous ceux de cette Tribu sont Négocians ou Courtiers. On les nomme *Banians*, ce qui dans la Langue des *Brammans*, dans laquelle leur Loi est écrite, veut dire *des gens simples & sans défense*; & c'est ce qu'ils sont effectivement, car ils ne peuvent souffrir qu'on fasse du mal à une mouche, à un ver, ou à quelque autre chose qui ait vie; & si on les frappe, ils le souffrent patiemment, sans se revenger. Il y dans la Tribu des *Shudderis* le même nombre de branches ou de familles que dans celles des *Brammans* (*), étant dans le fond les mêmes familles; car ils se mettent sous la discipline ou des *Visalnagranaghers* ou des *Vulnagra-naghers*, qui sont leurs Directeurs spirituels; leur Loi ayant beaucoup de conformité avec celle des *Brammans* (†), ils suivent plus exactement leurs préceptes, que les deux autres Tribus.

La maniere dont les *Banians* achètent & vendent, a quelque chose de particulier, & est différente de celle des autres Nations. Le Courtier prend sa ceinture & l'étend sur son genou: ensuite lui & le Vendeur mettent leur main dessous, & avec le bout des doigts il indique le prix que l'Acheteur veut donner, après quoi le Vendeur marque de la même maniere ce qu'il en demande. Ils prétendent que cette façon de faire des marchés est prescrite par leur Loi (a). Elle les oblige aussi à être justes, à ne pas tromper, & à ne pas faire un gain excessif. Ils vivent à peu près comme les *Brammans*, ne mangeant rien qui ait eu vie.

De cette Tribu les uns se nomment *Komitis*, & les autres *Weapari*; & chaque parti soutient qu'ils sont les véritables *Weinjas* ou *Banians* (b).

4. Des Wifes ou Soudras.

LA Tribu de *Wife* ou *Weyz* tire son nom du quatrieme fils de *Pourous*, qui fut le Maître des Artisans. Le nom de *Wife* désigne un homme qui sert, & qui aide un autre, sans doute parcequ'ils servent ceux des autres Tribus ou Professions. Ce sont eux qu'on appelle communément *Gentils* ou *Gentives*: il y en a de deux ordres; les *purs*, & les *impurs* qu'on appelle *Visseraun*. Ces derniers, du nombre desquels sont les laboureurs & le plus bas peuple nommé *Koulis*, se permettent de manger indifféremment toute sorte de chair & de poisson. Les *Gentils purs* au contraire, qui sont les Artisans, suivent la regle des *Banians* en ce qui regarde la diette, s'abstenant de viande & de vin, au moins en usent-ils rarement. Ils ont beaucoup de conformité avec les *Kutteris* pour les Cérémonies Religieuses, & ils sont partagés aussi comme eux en trente-six Classes ou Familles, selon le nombre des Professions, qui

(a) Lord, ubi sup. Ch. 12.

(b) Roger, l. c. p. 7.

(*) Celles-ci sont au nombre de quatre-vingt-deux, mais *Ovington* dit qu'on compte parmi les *Banians* vingt-quatre Castes ou Sectes différentes, T. I. Ch. 21. p. m. 292.

(†) Ceci semble se rapporter aux huit commandemens donnés aux quatre Tribus; dont les deux premiers regardent plus spécialement les *Brammans*, le cinq & le sixieme les *Shudderis*; comme on le verra quand nous traiterons de la Religion des *Gentils*.

Habitans de l'Hindoustan qui s'exercent parmi eux. Une chose digne de remarque à l'égard de leurs Metiers, c'est qu'ils employent aussi peu d'outils qu'il est possible, & que leur façon de travailler est en tout sens contraire à celle des Européens (a).

Comme cette Tribu comprend, outre les Artisans & les Manufacturiers, les Fermiers, les Laboureurs, les Porteurs & tous ceux qui sont employés aux plus vils offices, il y a lieu de penser que ce sont ceux qui portent le nom de *Visseraun*.

La plus nombreuse de toutes. Cette Tribu est la plus nombreuse des quatre: ses principales Familles sont celles de *Wellala* & d'*Ambria*, outre quelques autres considérables, comme celle des *Sittis*, qui sont Marchands. Les *Palli* sont Poulaiiers, Peintres &c. Les *Kay Kules* sont fort méprisés, la plupart de leurs femmes sont courtisanes, ce qui n'est point un deshonneur parmi eux. Les hommes sont Danseurs, Tisserands, Semeurs & Soldats, de même que quelques-uns de presque toutes les autres Familles. Mais la plus vile & la plus méprisée de toutes est celle des *Palla*, dont on ne fait gueres plus de cas que des *Perreas* ou *Parias*, que l'on ne compte pas parmi les Tribus, & dont nous parlerons dans un moment. Ces différentes Familles ont toutes leurs Coutumes particulières, dont elles sont fort jalouses; en sorte que si dans leurs Festins ou leurs Mariages, ceux d'une famille font quelque chose au-delà de ce qui est en usage parmi eux, ou qui soit propre à une autre famille, cela devient le sujet d'une grande querelle, & met souvent toute une ville en combustion (b).

Les Korrewas. La Famille de *Korrewas* n'a point de demeure fixe; ils errent par le Pays avec leurs femmes & leurs enfans, comme nos *Bobemes*. Ils logent dans de petites huttes, qu'ils dressent hors des villes, & quand ils changent de lieu, ils les chargent avec le peu de meubles qu'ils ont sur de petits ânes, qu'ils ont pour cet usage. Ils font des vans pour vanner le riz, & des couvercles pour des pots, pour avoir dequoi vivre; ils transportent aussi sur leurs ânes du sel dans le Pays; & comme ces animaux n'en peuvent pas porter beaucoup à la fois, les *Korrewas* sont exempts de taxes, & on ne les moleste jamais à cause de leur pauvreté. Les femmes de cette famille disent la bonne aventure, & gagnent plus par-là que par tout le reste.

5. Des *Perreas* ou *Parias*.

Les Perreas ou Parias. LES *Perreas* ou *Parias*, dont nous avons dit un mot, peuvent être regardés comme une cinquième Tribu, distincte des quatre autres; & comme on ne les juge pas dignes de tenir rang parmi elles, on ne souffre pas aussi qu'ils habitent parmi les autres, de sorte qu'ils habitent dans les dehors des villes, & qu'à la campagne leurs maisons sont séparées des villages, ou pour mieux dire ils ont leurs villages à part, où il y a des puits; car ils n'oseroient pas seulement puiser de l'eau dans ceux dont les autres Tribus se servent; & pour que les personnes de ces Tribus ne puissent pas par abus aller à un de leurs puits, ils sont obligés d'y semer autour des os d'animaux, pour qu'on puisse les reconnoître (c).

Ces abjects. Ces *Perreas* n'oseroient non plus passer dans les villes par les rues où les *Brammans* logent, ni mettre le pied dans les villages où ils sont établis.

(a) *Lord*, Ch. 13. (b) *Roger*, p. 8. (c) *Idem*, p. 12.

blis. L'entrée du Temple de leur Dieu *Wisnou* ou *Isfawana* leur est aussi interdite, parcequ'étant regardés comme impurs, ils le fouilleroient. Ils gagnent leur vie à semer, à creuser, & à bâtir les murs des maisons de terre, la plupart de celles que le commun peuple habite étant bâties par les *Perreas*: ils font d'ailleurs toutes sortes d'ouvrages sales, que d'autres ne veulent pas faire. Ils ne sont pas plus scrupuleux sur ce qu'ils mangent; car ils mangent de la vache, du cheval, de la volaille & d'autres animaux morts d'eux-mêmes, & même des charognes.

Croiroit-on qu'il pût y avoir des disputes pour le rang parmi des gens qui ont renoncé à toute propreté, & qui comme des pourceaux se vautrent dans le borbier? Cependant l'orgueil a divisé les *Perreas* en deux classes: les uns se nomment simplement *Perreas*, & les autres *Seriperes*. Ces derniers s'occupent à vendre du cuir, qu'ils préparent eux-mêmes; ils font aussi des brides & d'autres choses de cette espèce, quelques-uns servent aussi en qualité de soldats. Les *Perreas*, qui prétendent être la famille la plus distinguée, ne veulent point manger chez les *Seriperes*, mais ceux-ci mangent volontiers chez les *Perreas*. Par cette raison ils sont obligés de leur témoigner du respect, en levant les mains en haut, & en se tenant tout droits devant eux. Un *Seripere* de *Palicato* ayant refusé en 1640 de le faire, les *Perreas* se saisirent de lui, & lui couperent les cheveux, ce qui est parmi eux le plus grand affront & la marque du dernier mépris.

Quand ces *Seriperes* se marient, le *Pandal*, sorte de Guirlande qu'ils mettent devant leur porte, ne peut être que de trois arbres; s'ils passaient ce nombre, il n'en faudroit pas davantage pour mettre toute la ville en mouvement. Les *Seriperes* sont aussi sujets à une espèce de servitude. Car lorsqu'il meurt quelque Personne de considération des familles des *Komitis*, des *Sittis*, ou des *Palis*, Orfèvres ou Maréchaux ferrants, & que les parens veulent bien faire la dépense de donner quelques habits aux *Seriperes*, ceux-ci sont obligés de se faire raser la barbe, & c'est à eux à porter les corps hors de la ville, pour les enterrer ou pour les brûler; chacun d'eux reçoit un *fanum*, ou une pièce & demie d'argent, qui vaut trois sols & demi (a). Ces *Seriperes* sont les mêmes qu'on appelle à Surate *Halalchors* (*), d'un mot Persan, qui signifie mangeur de tout. Une des plus grandes injures qu'on puisse dire à un homme, est de l'appeler *Halalchor*. Ces pauvres misérables prennent tout en bonne part, ils salueut tout le monde, & font leur besogne sans bruit & sans inquiétude (b).

III.

Mœurs & Coutumes des Hindûs.

Après avoir donné à nos Lecteurs quelque idée des Tribus & des Familles des Indiens, il faut parler de leurs Mœurs & de leurs Coutumes, & sur cet article il sera principalement question des deux dernières Tribus, celle des *Shudderis* ou des Marchands, nommés communément *Banians*; & celle

(a) Roger, p. 14.

(b) Ovington, Voyag. T. II. p. 88, 89.

(*) *Thevenot* les nomme *Halalcour*, & dit qu'on les appelle aussi *Der*; que ce sont eux qui nettoient les maisons particulières & publiques; de même que les rues. Voy. T. V. L. I. Ch. 38. p. m. 190. *Cit. du Trad.*

Habitans de l'Hindoustan. le des *Wifes*, qui comprend les Artisans, les Laboureurs, & autres classes du commun peuple.

Caractere des Indiens. Les Indiens en général sont fort sobres, & n'excedent jamais dans le boire ni dans le manger; ils naissent avec une horreur naturelle de toute boisson qui enivre. Ils sont très-réservés à l'égard des femmes, du moins à l'extérieur, & on ne leur verra rien faire en public qui soit contre la pudeur ou contre la bienséance. On ne voit gueres de Nation plus charitable envers les Pauvres (*). C'est une loi inviolable parmi les parens de s'affister les uns les autres, & de partager le peu qu'ils ont avec ceux qui sont dans le besoin. Ils sont outre cela fort modérés, & rien ne les scandalise tant que l'emportement & la précipitation (a); c'est ce qui se remarque sur-tout dans les *Banians*, ce qui vient de l'horreur qu'ils ont pour le sang, & les rend en même tems incapables de porter les armes, profession pour laquelle ils ont de l'éloignement. Ils en ont aussi beaucoup pour les punitions corporelles, & ont en horreur les peines capitales (b).

Le *Banian* étant d'un naturel si doux, ne se choque pas aisément; il souffrira tout sans émotion, si ce n'est d'être frappé de la semelle d'une pantoufle, après qu'on l'a tirée & qu'on a craché dessus. C'est le plus grand des affronts, & c'est autant que de cracher au visage ou d'y jeter de la boue parmi nous (c).

Avides de gain. Les *Banians* sont fort intéressés & âpres au gain. Notre Auteur en a vu parmi eux qu'on estimoit riches de cent-mille Livres sterling, & qui auroient traversé toute la ville de Surate pour six sols. Ne songeant qu'à leur intérêt ils amassent généralement du bien, & quelques-uns acquierent des trésors prodigieux (d). Toutes leurs richesses consistent en argent comptant & en joyaux, & ils les cachent avec soin aux Officiers du Grand Mogol. C'est ce qui les oblige à être fort modérés dans leur dépense, & à faire leur commerce dans un grand secret; quand ils payent ou reçoivent de l'argent, ils se servent toujours de l'obscurité de la nuit pour le transporter (e).

Leur tendresse pour les Bêtes. Il n'y a point de Pays où l'on ait tant de tendresse pour les Bêtes, que dans l'Hindoustan; s'il arrive à un *Banian* de tuer une puce ou une mouche, c'est un crime qui ne peut s'effacer que par de grandes expiations. Ils croient que c'est une folie aussi bien qu'une cruauté de tuer pour se nourrir, des chevreaux, des agneaux, des poulets, & d'autres jeunes animaux, mais surtout des veaux, qui est leur bête favorite, & ils manquent rarement de racheter leur vie (f). Les fripons de *Fakirs* Mahométans profitent souvent de cette tendresse pour les bêtes, menaçant de tuer quelque oiseau ou quelque autre animal, en présence d'un *Banian*, pour l'obliger à le racheter. Les Portugais & les Anglois eux-mêmes n'ont pas eu honte de se servir de la même ruse. Le Cuisinier du Comptoir Anglois achetera quelquefois un veau,

(a) *Lett. Edif.* T. X. p. 11, 12. (d) *Idem*, T. I. p. 286.
 (b) *Ovington*, T. I. p. 284, 285. T. II. (e) *Idem*, T. II. p. 20, 21.
 p. 64. (c) *Idem*, T. II. p. 64. (f) *Idem*, T. I. p. 311.

(*) Leur charité s'étend jusqu'aux Oiseaux & aux Bêtes, pour lesquelles ils fondent des Hôpitaux. *Thevenot* vit aux environs d'une Pagode à Surate, un homme qui portoit de la farine dans un sac, qu'il distribuoit aux fourmis; il en mettoit une poignée aux endroits où il en rencontroit quelque nombre ensemble. *Ubi sup.* Ch. 14. p. m. 77.

veau, comme pour le tuer, mais dans le fond pour le revendre plus cher à un Banian. Les jeunes Facteurs se divertissent quelquefois à entrer avec un fusil dans un champ ou dans un enclos voisin de la demeure des Banians, faisant semblant de vouloir tirer des oiseaux. Les Banians accourent au plus vite, comme s'il s'agissoit de leur vie, & moyennant une roupie ou deux engagent le chasseur à se retirer & à ne pas souiller la terre par l'effusion du sang.

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

Ils font annuellement de grosses dépenses pour l'entretien des Animaux, tout comme nous faisons pour la subsistance des Pauvres. Il y a à un mille de Surate un grand Hôpital pour les Vaches, les Chevaux, les Chevres, les Chiens & autres semblables animaux, qui sont malades, etropiés ou trop vieux pour travailler. Un homme qui a un Bœuf qui ne peut plus lui rendre de service à cause de sa vieillesse, est porté à le tuer pour s'en nourrir; un Banian qui le fait, ne manque pas de le demander au Maître ou de l'acheter de lui, & le place dans cet Hôpital, où il est servi & nourri jusqu'à ce qu'il meure de mort naturelle. Une fois l'an les Banians font un festin à toutes les Mouches qui sont dans leurs maisons, & leur présentent sur le plancher ou sur une table un grand plat de lait & de sucre mêlés ensemble. En d'autres tems ils vont à deux ou trois milles dans la campagne, avec un sac de riz sous le bras, & s'arrêtent à chaque fourmillière pour y jeter une poignée ou deux de riz. Mais l'imagination la plus bizarre qu'ils ayent, c'est le soin qu'ils prennent de la conservation des Punaises, des Pucés & autre semblable vermine qui suce le sang. Près de l'Hôpital dont on a parlé, ils en ont un autre pour ces petits insectes. Afin de les nourrir on loue de tems en tems un pauvre homme, pour passer une nuit sur un lit, dans un lieu où ils sont; on l'y attache, de peur que la douleur des piqures ne l'oblige à se retirer avant le jour, & afin qu'il puisse les nourrir à l'aïse de son sang (a).

*Hôpitaux
pour les
Animaux.*

Leur tendresse pour les Animaux va si loin, qu'ils les ornent même; par exemple ils mettent aux jambes d'une vache ou d'une chevre favorite des anneaux de différens métaux, & ils font même quelque chose d'approchant pour les arbres fruitiers de leurs jardins (b). Cette grande affection pour les Bêtes est entretenue par la doctrine de la Métempsychose, qu'ils admettent. Un Ecrivain ou Secrétaire des Courtiers Anglois nourrit pendant longtems un gros Serpent, qui étoit venu dans sa maison, lui donnant chaque jour du riz & du lait, parcequ'il croyoit que l'ame de son pere étoit logée dans cet animal. Il n'avoit pas moins de soin de quelques Rats, qui vivoient dans sa maison, & qui étoient devenus aussi familiers que des chats; il leur donnoit à manger, dans la persuasion où il étoit qu'ils étoient animés par les ames de quelques-uns de ses parens (c).

Les Indiens ont généralement l'ame basse & timide, excepté les *Rajapûts*, qui sont guerriers; mais leurs autres vertus compensent le défaut de courage. Les Banians, qui servent de Facteurs ou de Courtiers, tant aux gens du Pays, qu'aux étrangers, s'acquittent de leur office avec beaucoup d'intégrité. De la même façon, ceux de la quatrième Tribu qui se louent en qualité de Domestiques, sont si fideles, que bien loin de faire tort

*Les In-
diens sont
timides,
mais ont
de la pro-
bité.*

(a) Ovington, T. I. p. 312-315.

(b) Idem, T. II. p. 24, 25.

(c) Idem, T. I. p. 297299.

Habitans de l'Industan. à leurs Maîtres d'une obole en route, ils sacrifieroient leur vie pour défendre la personne & ses biens contre les voleurs (*). Ils sont aussi laborieux & fideles, s'occupant toujours de leur ouvrage, & ne s'absentant jamais sans permission. Ils servent de cette maniere & s'entretiennent pour dix shelings par mois Lunaire, qui sont les gages ordinaires qu'on leur donne, parceque les vivres sont à bon marché, & ils sont aussi contents que s'ils en avoient dix fois autant (a). Ils valent mieux que les Domestiques Mahométans, qui sont superbes, & beaucoup moins laborieux & fideles (b).

Is se rasent. Les Indiens portent de petites barbes, qu'ils rasent aussi bien que la tête. Comme ils se rasent fort souvent, cela fait d'excellens Barbiers. Ceux qui font ce métier tiennent rarement boutique, mais ils se promènent avec un tablier bigarré sur l'épaule & un miroir à la main. Tous leurs instrumens se réduisent à un rasoir qui n'a pas un pouce de long, un bassin de cuivre de la grandeur d'une tasse à café, & un morceau de savon dur, qu'ils trempent dans le bassin, & en frottent ensuite le menton & la tête: ils rasent avec autant de promptitude que de légèreté, & peu de Barbiers les égalent. Ils ont aussi un instrument de fer, dont un bout sert à nettoyer les oreilles, & l'autre à faire les ongles, ce dont ils s'acquittent très-adroitement, le tout pour un *Goshik*, qui est beaucoup moins qu'un *Farthing* d'Angleterre.

Is se lavent & soignent. Les Indiens se lavent souvent le corps, & tiennent leurs pieds aussi nets que les mains. Les plus accommodés s'oignent tous les jours avec des huiles de senteur, ce qui leur donne une odeur agréable. Les Pauvres s'oignent aussi avec de l'huile de noix de Cocos; mais comme elle est rance, & que d'ailleurs ils sont accoutumés, hommes & femmes, à manger des poreaux & de l'ail, ils sentent si fort, que dans les commencemens les Etrangers en sont fort incommodés, en passant dans des endroits où il y a beaucoup de monde (c).

Comment ils sont distingués. Toutes les Tribus des Indiens sont distinguées les unes des autres par la façon dont ils ont la barbe coupée, ou par la couleur de leurs corps & de leurs fronts, de même que par la façon de tourner leur turban. Un *Bramman* a entre les deux sourcils un Y Pythagoricien, qui descend jusques sur le nez, & il assigne à chaque Tribu sa marque particuliere (d).

Leur Figure. Les Indiens sont grands, & bien fournis. Leur couleur varie suivant les Provinces qu'ils habitent. Les femmes sont petites, & la plupart chargées d'embonpoint, mais beaucoup moins que les hommes. Elles sont jolies & bien faites; elles ont grand soin de tenir leur sein relevé, ce qui l'empêche de s'étendre. Elles sont ardentes au travail, & fort attachées à leurs enfans, qu'elles portent tout nuds sur leurs hanches à califourchon. Elles sont également propres pour leur cuisine & sur leurs corps; elles se tirent tout le poil, à l'exception de la tête où elles laissent croître leurs cheveux en tresses (e).

Leurs Habillemens. Les habits des Indiens sont généralement faits de toile de coton blanche, &

(a) Terry's Voy. to Ind. Sect. 8. p. 396.

(c) Terry, p. 376. Sect. 5. Fryer's, Trav.

(b) Thevenot, T. V. L. I. Ch. 43. p. m. 217. p. 194.

(d) Fryer, l. c. (e) Terry, p. 197.

(*) Terry pense qu'un Marchand Indien, qui voyageroit en Angleterre sous une escorte de Soldats, courroit risque d'être assassiné, pour s'emparer de ses effets.

& ressemblent assez à nos souquenilles; ils sont en double sur la poitrine jusqu'aux épaules, attachés jusqu'à la ceinture avec des cordons, du côté gauche, pour se distinguer des Mahométans, qui les attachent du côté droit. La longueur de leur culotte, qui descend jusqu'aux talons, fait qu'elle leur tient lieu de bas, & ils n'ont point pour cette raison de mot dans leur Langue pour les désigner (a). Tout l'habillement des femmes consiste en une piece de toile de coton attachée sur leurs épaules & retroussée entre leurs jambes en forme de petits caleçons; elles ont outre cela une petite camifolle pour soutenir leurs seins.

*Habitans
de l'Hindoustan.*

Pour compenser cette simplicité ou pour mieux dire ce défaut d'habits chez les femmes, elles se parent de divers ornemens. Les Riches mêlent dans les tresses de leurs cheveux de l'or & des bijoux, les Pauvres y mettent des guirlandes de fleurs de jassémin, dont elles font aussi des colliers. Les Riches ont des anneaux d'or & d'argent aux mains & aux pieds, les autres en mettent de verre, de cuivre ou de *Tuttinague*; elles ont d'ailleurs des bagues au nez, aux oreilles, aux doigts & aux orteils, ce qui les oblige à aller nus pieds, n'y ayant que les sages-femmes qui portent des souliers (b). On leur perce les oreilles pendant qu'elles sont fort jeunes, ce qui fait qu'elles deviennent si grandes par les choses qu'on y attache pour les allonger, qu'elles peuvent tenir des bagues aussi grandes que des Saucieres, avec un creux autour, où la chair entre afin de les soutenir (c).

Parures.

Pour couper court, la dépense la plus considérable que les Indiens fassent est pour leurs femmes; les ornemens & les bijoux font la joie de leur cœur; il n'y a pas jusqu'à celles qui portent de l'eau dans les rues, qui n'ayent soin de se parer. Il n'y a que les Veuves qui survivent à leurs maris, qui ne peuvent jouir de cette félicité; il leur est défendu de porter des bijoux, & elles sont distinguées des autres par une toile de coton rouge (d).

Les femmes ne se font pas plus de peine que les hommes de faire leurs nécessités dans les rues, & dans les grands chemins. Au lever & au coucher du Soleil on les voit en grand nombre aller contre quelque muraille, si c'est dans la ville; & s'il passe par hazard quelqu'un, elles montrent le derrière en se cachant le visage. Quand elles ont fait, elles lavent la partie de la main gauche, parcequ'elles se servent de la droite pour manger. Les hommes, qui font leurs nécessités séparément des femmes, s'accroupissent comme elles pour uriner. Les Mahométans ont mauvaise opinion des Indiennes à cause de cette liberté, & ils pensent de même sur le compte des Angloises, quand ils voyent qu'on les salue en les baissant, ou qu'elles se promènent avec un homme dans un jardin. Quoiqu'ils ne se nourrissent que de végétaux bouillis dans de l'eau pure, il sort cependant une si mauvaise odeur de leurs excréments, qu'il est fort malsain de prendre l'air soit dans les rues, soit hors des villes, proche des rivières & des fossés (*). Ce qu'il y

*Coutume
malpropre.*

(a) *Ovington*, T. II. p. 17, 18.

(b) *Fryer*, ubi sup. p. 197.

(c) *Terry*, Sect. 19.

(d) *Ovington*, l. c. p. 23.

(*) *Ovington* dit au-contre, T. II. p. 19, 20. que quoique les rues de Surate soient remplies d'excrémens d'hommes & d'animaux, on n'est jamais incommodé en y passant par des odeurs désagréables, les esprits qui en sortent étant tellement atténués par la force des rayons du Soleil, qu'ils ne peuvent plus faire impression sur les organes.

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

a de plus singulier, c'est que les Vaches épient les tems de décharge, pour venir lécher les excréments, qu'elles recherchent avec avidité. Quelque indécente que nous puisse paroître cette coutume, elle n'est pas cependant mal-propre; & on ne peut taxer les Indiens de saloperie ni de paresse; car outre leurs ablutions régulières dans le tems de leurs dévotions, ils ne mangent ni ne boivent jamais sans s'être purifiés, se faisant jeter de l'eau sur tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds. Ils ne souffrent pas la moindre saleté sur aucune des parties de leur corps, se servant de dépilatoires pour la poitrine, les aisselles & les aines; ils se rasent toujours la tête & la barbe, se rognent les ongles, se lavent la bouche, & se nettoient les dents, qu'ils ont blanches comme de l'ivoire (a).

La Vie des Indiens est une suite d'occupations. Les uns labourent, plantent, sement & élèvent du bétail; les autres fabriquent & débitent ces belles manufactures, que le coton & la soie du Pays fournissent (b).

*Leur
Nourri-
ture.*

A l'égard de la nourriture, une partie des Indiens mange de la viande, comme ceux de la Tribu des *Kutteris*, qui sont les gens de guerre, & ceux de la Tribu des *Wise*, c'est-à-dire le commun peuple, les artisans & tout ce qui est au-dessous. Mais les *Brammans* & les *Shudderis* ou les Marchands ne mangent jamais rien qui ait eu vie; ils se nourrissent d'herbages, de lait, de grains, de fruits & de confitures.

Il y a entre autres deux sortes de mets fort communs parmi les Indiens, qu'ils appellent *Dye* & *Kicheri*. Le premier est de la crème douce mêlée avec du riz bouilli & du sucre. Cette nourriture est excellente contre les fievres & les flux de ventre, qui sont les maladies ordinaires du Pays. Le *Kicheri* est fait de *Dol*, qui est un petit pois, & de riz, bouillis ensemble; il fortifie beaucoup, mais il n'a pas grand goût.

*Leur
Boisson.*

La boisson ordinaire des Baniens est de l'eau de pluie, qui tombe dans le tems des Mouffons, & qu'ils conservent pour le reste de l'année dans de grands réservoirs ou dans des citernes, car ils ne boivent gueres d'eau de riviere ou de fontaine (c). Quoiqu'ils n'usent jamais de liqueurs fortes, ils peuvent boire du Thé & du Caffé. Quand ce dernier est bien fait, il se répand sur sa surface une espece d'huile jaune, qui le rend velouté & moëlleux, & bien plus agréable, mais il faut beaucoup d'art pour parvenir à ce point de bonté. Le Thé est une boisson ordinaire dans l'Hindûstan, & quoique cette liqueur chaude ne semble gueres propre à des gens qui habitent un climat si chaud, les Européens eux-mêmes trouvent par expérience qu'elle est fort salutaire (d).

*Leur ma-
niere de
boire.*

Ils ne boivent jamais dans un vase où un Chretien, ou quelque personne d'une autre Secte a bu déjà, & ils croiroient fouiller leurs levres, si elles touchoient l'eau à laquelle un étranger a touché. Aussi boivent-ils à la maniere des anciens Thraces, sans appliquer le vase à la bouche, mais en y versant l'eau à une certaine distance (e). A la faveur de cet expédient une compagnie où il y a plusieurs sortes de personnes, peut boire au même vase; il

(a) Terry, p. 200.

(b) Ibid. p. 19.

(c) Ovington, T. II. p. 12.

(d) Ibid. p. 5, 6.

(e) Ibid. T. I. p. 307.

Il y en a qui sont si adroits, qu'ils levent une assez grosse bouteille à la distance d'un empan de leur bouche, & y font tomber un déluge d'eau sans se mouiller (a). Cependant, pour éviter tout inconvénient, ils ont soin quand ils sortent de porter un pot avec eux (b).

Habitans
de l'Hin-
dûstan.

Ils sont ordinairement leurs repas à huit ou neuf heures du matin, & à quatre ou cinq heures du soir. Ils passent le tems le plus chaud du jour à se reposer & à dormir, quelquefois sur des lits, quelquefois sur des matelats épais, qui sont étendus le long du plancher, avec des oreillers à leur chevet, & où huit ou neuf personnes peuvent dormir ensemble. Ils sont ordinairement en chemise & en caleçons, & n'ont pour couverture qu'un drap, ou une toile de coton légère, avec un petit oreiller sur la poitrine, pour la garantir de l'air (c).

Tems de
leurs Re-
pas.

Les Indiens sont d'une adresse surprenante en plusieurs choses, & imitent parfaitement ce qu'ils veulent. Un Banian par la seule force de son esprit supputera des sommes avec autant d'exactitude & aussi promptement que le plus habile Arithméticien le pourroit faire avec la plume. Les Ouvriers en soie imiteront exactement les plus beaux modèles qu'on leur apporte d'Europe. Les Charpentiers de Surate feront un vaisseau entièrement semblable à un vaisseau Anglois, sans oublier ce qu'il y a de plus commode pour placer les marchandises & de plus propre à le rendre bon voilier, & ils y réussiront aussi bien que les premiers constructeurs. Les Tailleurs y font des habits d'hommes & de femmes pour les Européens, suivant la mode regnante (*); ils font même des garnitures de femmes aussi bien que s'ils avoient fait leur apprentissage en Europe, & avec autant d'adresse qu'ils font celles qui sont en usage dans leur Pays. Les Ouvriers Indiens surpassent en certaines choses toute l'habileté des Européens; ainsi, par exemple, les Chites, ou Toiles de coton qu'ils peignent, surpassent de beaucoup les Toiles peintes de l'Europe, tant dans l'éclat & la vivacité des couleurs, que dans leur durée (†). Nous avons imité les rayes d'or qu'ils font sur leurs Soosies, & les fleurs d'or qu'ils mettent sur leurs Atlasses, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient de la même beauté. Ils mettent en œuvre les diamans, les rubis, les saphirs sur des bagues de Cornaline, entourées d'une double chaîne d'or, avec une adresse inconnue à toute autre nation (d).

Leur
Adresse.

Si les Ouvriers sont habiles & adroits à Surate, ils ne le sont pas moins à l'autre bout de l'Hindûstan vers l'Occident. Les Ouvriers du Bengale ont une adresse & une habileté qui surprend, dit un Missionnaire. Ils font de la toile d'une si grande finesse, que des pièces fort longues & fort larges pourroient passer sans peine au travers d'une bague. Les Rentrayers raccommoderont une pièce de Mouffeline déchirée en deux, qu'il est impossible de découvrir l'endroit où elle a été rejointe. Ils rassemblent si adroitement

Simplicité
de leurs
Outils.

(a) Della Valle, Voy. Ind. p. 43 en Angl. (c) Idem, T. II. p. 15, 16.
in fol. (b) Ovington, l. c. (d) Idem, T. I. p. 288-291.

(*) Terry assure qu'ils sont fort adroits à faire des Souliers, des Bottes, des Habits, du Linge à l'Européenne. Voy. to Ind. Sect. V. p. 378.

(†) Nous ignorons jusqu'où cette assertion peut être vraie aujourd'hui, sur-tout depuis que l'impression des Toiles de coton a été portée à un haut degré de perfection en Angleterre.

Habitans
de l'Hin-
dûstan.

ment les morceaux d'un vase ou de verre ou de porcelaine, qu'on ne s'apperçoit point qu'il ait été brisé. Les Orfevres travaillent en filigrane avec beaucoup de délicatesse, ils imitent parfaitement les ouvrages d'Europe, sans que la forge dont ils se servent, ni leurs autres outils, leur reviennent à plus d'un écu de France. Le métier dont se servent les Tisserands ne coûte pas davantage, & avec ce métier on les voit accroupis au milieu de leur cour ou sur le bord du chemin travailler à ces belles toiles qui sont recherchées dans tout le Monde. On se sert d'unē espece de moulin à bras, qui ne revient pas à dix sols, pour rompre les cannes de sucre. Un Maçon carrelera la plus grande Salle d'une espece de ciment, qu'il fait avec de la brique pilée & de la chaux, sans qu'il paroisse autre chose qu'une seule pierre, beaucoup plus dure que le tuf. L'Auteur a vu faire une espece d'auvent, long de quarante pieds, large de huit, & épais de quatre à cinq pouces, qu'on éleva en sa présence, & qu'on attacha à la muraille par un seul côté, sans y mettre aucun autre appui. Les Chimistes n'ont point de peine à réduire en poudre tous les métaux, & ils employent le premier pot qu'ils trouvent pour révivifier le cinabre & les autres préparations de Mercure, ce qu'ils font d'une maniere fort simple (a).

Excellens
Peintres
& Orfe-
vres.

Terry assure qu'ils sont excellent Peintres, & qu'ils copient toutes sortes de peintures si parfaitement, qu'il est difficile de distinguer la Copie de l'Original: la Peinture n'est pourtant pas encouragée dans l'Empire du Mogol (b). Bernier dit avoir vu des fusils & des pieces d'Orfèvrerie si bien travaillées, qu'il doute si en Europe on en feroit de plus belles. Mais les Ouvriers étant méprisés & maltraités par les Grands, on trouve rarement de bons Artisans (c). Ils ont l'art de travailler en or sur l'Agate, le Cristal & autres matieres fragiles, que les Orfevres & les Lapidaires d'Europe n'ont point. Ils savent ajuster des anneaux d'or aux bords & au milieu des vases à boire; cet ouvrage, tout délicat qu'il est, se fait par de pauvres gens, & quelquefois par de petits garçons, qui s'en acquittent avec autant de diligence que d'adresse. Ce qui contribue beaucoup à perfectionner les Arts, c'est que parmi les Mahométans, comme parmi les Gentils, chacun élève ses enfans dans sa profession, & qu'il n'en exerce jamais d'autre (d).

Science
des Bram-
mans.

L'adresse & le génie des Ouvriers Indiens mérite sans contredit de grands éloges: jettons un coup d'œil sur les Sciences, & voyons si les Brammans, qui traitent les autres avec tant de mépris, ont autant perfectionné les Sciences, dont ils prétendent qu'ils sont les dépositaires (e).

Leur
Poésie.

Comme la Poésie est la premiere Science que toutes les Nations ont cultivée, les Indiens ne l'ont pas négligée, & ils ont encore grand nombre de Poètes. Mais on nous apprend que l'unité d'action est moins observée dans leurs Pouránam & autres Poèmes, qu'elle ne l'est dans Homère & dans Virgile; il y a pourtant quelques Poèmes où elle est gardée. Les Fables Indiennes, que les Arabes & les Persans ont si souvent traduites en leur Langue, sont un Recueil de cinq petits Poèmes parfaitement réguliers,

com-

(a) Papin, Lett. Edif. T. IX. p. 420. & suiv.

(b) Terry, p. 378. Sect. 5.

(c) Bernier, T. II. p. 32.

(d) Ibid. p. 37.

(e) La Lane, Lett. Edif. T. X. p. 400.

composés pour l'éducation des Princes de *Patna* (*). Il est vrai que l'Eloquence n'a jamais été fort en usage parmi les *Brammans*, & que l'Art de bien discourir y a été moins cultivé; mais pour ce qui est de la pureté, de la beauté & des ornemens de l'Elocution, ils ont un grand nombre de Livres qui en contiennent les préceptes, & qui font une Science à part (a).

Habitans
de l'Hindûstan.

De toutes les parties de la Littérature, l'*Histoire* est celle que les Indiens ont le moins cultivée. Ils ont un goût infini pour le merveilleux, & les *Brammans* s'y sont conformés pour leur intérêt particulier. Il n'y a pas de doute cependant, que dans les Palais des Princes il n'y ait des monumens suivis de l'*Histoire* de leurs Ancêtres, sur-tout dans l'*Hindûstan*, où les Princes sont plus puissans & *Rajepûts* de Tribu (†). Il y a même dans le Nord plusieurs Livres qu'on appelle *Natak*, qui, à ce que les *Brammans* assurent, contiennent beaucoup d'*Histoires* anciennes sans aucun mélange de Fables. On trouve même dans leurs Poèmes mille restes précieux de l'Antiquité, touchant le Monde antdiluvien, & les Empires des Assyriens & des Macédoniens. Mais on ne peut les acquérir qu'à grand prix, & il faudroit avoir une connoissance parfaite du *Samskret*, ou Langue savante, pour examiner les choses par soi-même (b).

Histoire.

Les *Brammans* ont cultivé presque toutes les parties des *Mathématiques*; l'Algebre ne leur a pas été inconnue; mais l'Astronomie, dont la fin étoit l'Astrologie, fut toujours le principal objet de leurs études Mathématiques, parce que la superstition des Grands & du Peuple la leur rendent plus utile. Ils ont plusieurs méthodes d'Astronomie; il y a tout lieu de croire, que quelque savant Grec, comme *Pythagore*, voyagea autrefois dans l'Inde, & qu'ayant appris les Sciences des *Brammans*, il leur enseigna à son tour sa méthode d'Astronomie, & leur laissa les noms Grecs des Planetes, des Signes du Zodiaque, & plusieurs autres termes. C'est ce que notre Auteur découvrit à Dehli, & ce qu'il fit sentir aux Astronomes, qui font en grand nombre dans le fameux Observatoire que le Rajah *Faesing* a fait bâtir dans cette Capitale, ce Prince pouvant être regardé comme le Restaurateur de l'Astronomie Indienne.

Mathé-
matiques.

Ce qui a rendu plus célèbre dans l'Antiquité le nom des *Gymnosophistes*, c'est leur *Philosophie*, qu'ils appellent par excellence *Châstram* ou la Science; elle comprend la Logique, la Métaphysique & un peu de Physique (‡). Son unique fin, le but où tendent toutes les recherches Philosophiques des *Brammans* est le *Moukti*, ou la délivrance de l'ame de la captivité & des miseres de cette vie, par une félicité parfaite, qui essentiellement est ou la délivrance de l'ame, ou son effet immédiat (c).

Philoso-
phie.

Comme parmi les Grecs il y a eu plusieurs Ecoles de Philosophie, il y a

Six Sec-
eu tes.

(a) Pons, Lett. Edif. T. XXVI. p. 228. (b) *Idem*. p. 229. (c) *Idem*. p. 235.

(*) Ou Princes *Patans*, dont il est si fréquemment parlé dans les *Histoires* des Indes, & qui regnoient dans l'*Hindûstan* avec les Mahométans.

(†) Ceci semble supposer que les Rajahs des parties méridionales ou Presqu'île des Indes, sont de la Tribu des *Brammans*.

(‡) Les Missionnaires Danois de *Tranquebar* disent que les Malabares ont leur Cours de Sciences Philosophiques, & qu'ils le font aussi régulièrement qu'on le fait dans les Ecoles de l'Europe. *Propag. Gosp. in the East*, P. II. p. 19.

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

eu anciennement parmi les *Brammans* six principales Ecoles ou Sectes Philosophiques (*), savoir, *Nyâyam*, *Vedântam*, *Sankiam*, *Mimansa*, *Pâtanjalam* & *Bhaffyam*; ce sont ce qu'ils appellent simplement les six Sciences; chacune de ces Sectes étoit distinguée des autres par quelque sentiment particulier sur la Félicité & sur les moyens d'y parvenir (a). La premiere de ces Ecoles est célèbre pour la Logique, & la seconde pour la Métaphysique. A l'égard de la Logique, leurs regles du Sillogisme sont exactes, elles ne different principalement des nôtres, qu'en ce que le Sillogisme parfait, selon les *Brammans*, doit avoir quatre membres (†). L'Ecole de *Nyâyam*, c'est-à-dire *Raison*, *Jugement*, l'a emporté sur toutes les autres en fait de Logique; cependant aujourd'hui elle s'exerce sur une infinité de questions beaucoup plus subtiles qu'elles ne sont utiles; c'est un chaos de vetilles, tel qu'étoit, il y a près de deux siècles, la Logique en Europe (b).

*Autres
Sectes.*

Outre les six Sectes dont on vient de parler, il y en a plusieurs autres, qui sont autant d'hérésies en matiere de Religion. Les principales sont l'*Agamachâstram*, & le *Bauddamatham*. Les Sectateurs de l'*Agamam* ne veulent point de différence de Conditions parmi les hommes (‡), ni de Cérémonies Légales, & sont accusés de Magie. Les *Bauidistes*, dont l'opinion de la Métempychose est universellement reçue, sont accusés d'Athéisme, & n'admettent de principes de nos connoissances que nos Sens. *Bauidda* (§) ou *Bouddi*, est le *Fo-to* révééré à la Chine, & les *Bauidistes* sont de la Secte des Bonzes & des Lamas, comme les *Agamistes* sont de la Secte des Peuples du *Mahasin* ou *Grand Sin*, qui comprend tous les Royaumes de l'Occident au-delà de la Perse (c). C'est de l'Ecole de *Nyâyam* que sortirent autrefois les plus fameux Adversaires des *Bauidistes*, dont ils firent faire par les Princes un horrible massacre dans plusieurs Royaumes. *Batta*, un de ceux qui se distinguèrent dans cette dispute, pour se purifier de tant de sang qu'il avoit fait répandre, se brûla avec grande solemnité à *Jagannath*, sur la côte d'*Oricha* ou *Orixa* (d).

*Premiers
Principes
des Choses.*

Toutes ces Sectes parlent des premiers Principes des Choses, mais fort différemment. Les uns tiennent que tout est composé de petits corps indivisibles, non pas à cause de leur solidité, dureté & résistance, mais à raison de leur petitesse. Les autres disent que tout est composé de *Matiere* & de *Forme*, mais pas un d'eux ne s'explique nettement sur la matiere, & bien moins encore sur la forme. D'autres veulent que tout soit composé de quatre Elémens & du Néant, mais ils ne s'expliquent en aucune façon sur le mélange &

(a) *Lett. Edif.* l. c. p. 239. (b) *Ibid.* p. 246. (c) *Ibid.* p. 239. (d) *Ibid.* p. 246.

(*) C'est sans doute de ces Sectes que parle *Bernier*, T. II. p. 149, quand il dit, qu'entre leurs Philosophes il y en a principalement six fort fameux, qui sont six Sectes différentes, qui partagent les *Pendets* ou *Docteurs*, parceque chacun d'eux prétend que sa doctrine est bien meilleure que celle des autres, & qu'elle est même plus conforme à leurs Livres sacrés, où sont contenus, disent-ils, les fondemens de leurs Sciences comme ceux de leur Religion.

(†) Par exemple: Là où il y a de la fumée, il y a du feu; il y a de la suée à cette montagne, donc il y a du feu, comme à la cuisine.

(‡) Cela ne doit peut-être s'entendre que de la distinction des Tribus parmi les Indiens.

(§) *Bernier* l'appelle *Bauta*, qui est une septieme Secte, d'où sortent, dit-il, douze autres Sectes différentes; mais cette Secte n'est pas si commune que les autres; ceux qui en sont, sont haïs & méprisés, traités d'Athées & de gens sans religion.

& la transmutation. Et pour ce qui est du Néant, qui revient à peu près à notre Privation, ils en admettent de plusieurs sortes, qu'ils n'entendent pas plus que le reste. Il y en a encore qui prétendent que la Lumière & les Téné- Habitans
de l'Hin-
dûstan.
bres soient les premiers Principes, & disent là-dessus mille choses sans ordre ni suite. D'autres admettent pour Principe la Privation ou plutôt les Privations, qu'ils distinguent du Néant d'une manière peu Philosophique. Il y en a enfin qui soutiennent que tout est composé d'Accidens, & en font aussi des dénombrements étrangement longs & ennuyeux (*). Touchant ces Principes en général, ils sont tous d'accord qu'ils sont éternels; la production de Rien semble ne leur être point venue dans l'esprit (a).

A l'égard de la Philosophie Morale, ils en ont une très-belle dans beaucoup d'Ouvrages du Nitichâstram, ou Science Morale, qui est renfermée ordinairement dans des vers sententieux, comme ceux de Caton. Cette partie de la Philosophie est communiquée à toutes les Tribus; plusieurs Auteurs Shoutres, & même Parias, s'y sont acquis un grand nom (b). Morale.

Plusieurs Brammans étudient la Médecine, dont ils ont quantité de petits Livres, qui sont plutôt des Recueils de Receptes qu'autre chose; le plus ancien & le principal est écrit en vers. Leur Pratique étoit du tems de Bernier fort différente de celle de France. Ils se fondoient sur ces Principes, qu'un Malade, qui a la fièvre, n'a pas besoin de grande nourriture; que le principal remède des Maladies est l'abstinence; qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Malade que des bouillons de viande, ni qui se corrompe plutôt dans l'estomac d'un fiévreux; qu'on ne doit tirer du sang que dans une grande & évidente nécessité, comme quand on appréhende quelque transport au cerveau, ou qu'on remarque que quelque partie considérable est enflammée, comme la poitrine, le foye ou les reins. Cette Pratique réussit dans les Indes, & les Médecins Mahométans la suivent, sur-tout par rapport aux bouillons de viande (c). Médecine.

Un Médecin n'est point admis dans le Bengale à traiter un Malade, s'il ne devine son mal, & quelle est l'humeur qui prédomine en lui, ce qu'ils connoissent aisément en tâtant le pouls (†); science sûre, comme l'Auteur lui-même en avoit l'expérience. La plupart ont coutume de jeter une goutte d'huile dans l'urine du Malade (‡); si elle se répand, c'est une marque, disent-ils, qu'il est fort échauffé au dedans; si au contraire elle demeure en son entier, c'est signe qu'il manque de chaleur (d). Médecins.

Avec tout cela on peut dire que les Indiens n'entendent rien dans l'Anatomie, & il ne faut pas s'en étonner; car ils n'ouvrent jamais de corps ni d'hommes ni d'animaux, & ils ont même cette opération en horreur. Cependant ils ne laissent pas d'assurer qu'il y a cinq-mille veines dans l'homme, ni plus ni moins, comme s'ils les avoient bien comptées. Anatomie.

Pour

(a) Bernier, T. II. p. 149-152.
(b) Lett. Edif. l. c. p. 237, 238.

(c) Bernier, ubi sup. p. 152, 153.
(d) Papin, Lett. Edif. T. IX. p. 426, 427.

(*) Il faut suspendre son jugement jusqu'à ce qu'on ait vu leurs Livres.

(†) Ils ont peut-être emprunté cette méthode des Chinois, qui ont fait de la connoissance du pouls une Science.

(‡) Ovington rapporte qu'un Bramman de Surate suivoit cette pratique. Voy. T. II. p. 58, 59.

(Habitans
de l'Inde
du Sud.

Astronomie
ou Astrologie.

Pour ce qui est de l'*Astronomie*, ils ont leurs Tables, suivant lesquelles ils calculent les *Eclipses*, presque aussi exactement que les Européens, mais ils en raisonnent d'une façon absurde; ils disent que tant celles de la Lune que celles du Soleil sont causées par *Rah*, qui est un *Deïta* ou Démon noir; il se fait, disent-ils, de ces Luminaires, les noircit, & par-là obscurcit leur lumière. Ils prétendent que la Lune est cinquante-mille lieues au dessus du Soleil; qu'elle est lumineuse d'elle-même, & que c'est d'elle que nous vient une certaine eau vitale, qui s'assemble principalement dans le cerveau, & de-là se répand dans tous les membres pour leurs fonctions. Ils croient d'ailleurs que le Soleil, la Lune, & généralement tous les Astres sont des *Deïtas*; qu'il fait nuit quand le Soleil est derrière la montagne imaginaire de *Someisa* (*), & que le jour revient quand il sort de derrière cette montagne; ils la placent au milieu de la Terre, la font haute de plusieurs milliers de lieues, & lui donnent la figure d'un pain de sucre renversé (a).

Superstition
des Indiens
par rapport
aux
Eclipses.

A cette occasion nous divertirons le Lecteur par la relation de la conduite des Indiens, pendant le tems que dura une *Eclipse*, qui arriva à Dehli en l'année 1666. *Bernier* vit de dessus la terrasse de sa maison, située sur le bord du *Jemna*, les deux côtés de cette rivière près d'une lieue de long, couverts d'Indiens, qui étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, regardant attentivement vers le Ciel, pour se plonger & se laver dans le moment que l'*Eclipse* commenceroit. Les petits garçons & les petites filles étoient nus comme la main; les hommes avoient une espee d'écharpe bridée autour des cuisses pour les couvrir; & les femmes mariées, & les filles qui ne passaient pas six ou sept ans, étoient couvertes d'un simple drap. Les *Rajabs*, les Banquiers, les Joailliers & autres gros Marchands, étoient la plupart de l'autre côté de l'eau avec toute leur famille sous des tentes, & avoient planté dans la rivière des *Kanates*, ou especes de paravens, pour se laver avec leurs femmes sans être vus de personne.

Au moment que l'*Eclipse* commença, ces Idolâtres jetterent un grand cri, & se plongerent tous dans l'eau plusieurs fois de suite, & se tenant après cela debout, les yeux & les mains élevées vers le Soleil, ils marmottoient leurs prieres fort dévotement, ils prenoient de tems en tems de l'eau avec les mains, la jettoient vers le Soleil, inclinoient la tête profondément, remuoient & tournoient les bras & les mains tantôt d'une façon tantôt de l'autre. Ils continuerent ces cérémonies jusqu'à la fin de l'*Eclipse*, que chacun se retira en jettant des pieces d'argent bien avant dans l'eau, & faisant l'aumône aux *Brammans*, qui n'avoient pas manqué de se trouver à cette cérémonie. *Bernier* remarqua, qu'au sortir de la rivière ils prirent tous des vêtements nouveaux, qui les attendoient tout pliés sur le sable, & que plusieurs des plus dévots laisserent leurs anciens habits pour les *Brammans*. Cette grande Fête de l'*Eclipse* fut célébrée de la même façon dans l'Indus, dans le Gange, & dans tous les autres Fleuves ou Réservoirs des Indes (b).

Les Européens n'ont pourtant pas trop sujet de se moquer de ces folies & de ces superstitions des Indiens, ils n'y étoient pas moins engagés autrefois.

(a) *Bernier*, T. II. p. 153-155.

(b) *Idem*, p. 98-101.

(*) Leurs meilleurs Astronomes placent le Soleil au centre.

fois. Le même Voyageur, parlant d'une Eclipsé Solaire, arrivée douze ans auparavant, & qu'il vit en France, dit qu'il fut frappé de la crédulité enfantine de la populace; la terreur panique fut si grande, que quelques-uns achetoient de la drogue contre l'Eclipsé, les autres se tenoient à l'obscurité dans leurs caves ou dans leurs chambres, & les autres se jettoient en foule dans les Eglises, croyant que le dernier jour étoit venu, & que l'Eclipsé alloit non seulement ébranler mais bouleverser les fondemens de la Nature: quoi que les *Gassendis*, les *Robervals*, & plusieurs autres fameux Philosophes pussent dire & écrire, pour démontrer que cette Eclipsé étoit de même nature que tant d'autres, qui avoient précédé sans aucun malheur (a).

Habitans
de l'Hin-
dûstan.

Les *Brammans* ne sont pas plus habiles en Géographie qu'en Astronomie. Ils croient que la Terre est plate & triangulaire, & qu'elle a sept étages, tous différens en beauté, en perfection & en habitans, dont chacun est environné d'une Mer; que de ces Mers, il y en a une de Lait, une autre de Sucre, une autre de Beurre, une autre de Vin, & ainsi des autres; en sorte qu'après une Terre vient une Mer, & après une Mer une Terre, & ainsi jusqu'à sept, à commencer du *Someira*, qui est au milieu de ces étages. Que toutes ces Terres sont habitées par des *Deütas*, dont la perfection va en décroissant, jusqu'au septieme étage, qui est le nôtre, c'est-à-dire celui des hommes, qui sont bien moins parfaits que tous les *Deütas*. Qu'enfin toute cette masse est soutenue sur la tête de plusieurs Eléphans, qui causent les tremblemens de terre quand ils se remuent (b).

Géogra-
phie.

Bernier, faisant réflexion sur toutes ces absurdités, remarque très-judicieusement, que si ce sont-là les fameuses Sciences de ces anciens *Brachmanes* des Indes, ce qui semble être prouvé en ce qu'elles sont écrites dans la Langue *Hanfcrit*, il faut qu'il y ait eu bien du monde trompé dans les grandes idées qu'on en a conçues. On a toujours regardé un air de mystère dans des choses de cette nature, comme un voile destiné à couvrir des absurdités & des défauts cachés. Enfin on assure que les *Brammans* ont tellement affecté de s'envelopper d'obscurité, que non contents d'avoir des termes inconnus au Vulgaire, ils ont enveloppé sous des termes mystérieux les choses les plus communes (c).

Remarque.

La ville de *Benarés* ou *Waranasi*, nommée aussi *Kasi* ou *Kbasi*, dans le Bengale, qui est située sur le Gange dans un très-beau & très-riche Pays, est comme l'Ecole générale & comme l'*Athenes* (*) de toute la Gentilité des Indes, où les *Brammans* & les Religieux, qui sont ceux qui s'appliquent à l'étude, se rendent. Ils n'ont point de Colleges & de Classes, comme en Europe, mais, à la façon des Anciens, les Maîtres sont dispersés par la ville dans leurs maisons, & principalement dans les jardins des fauxbourgs, où les gros Marchands les souffrent. Ces Maîtres ont quatre, six ou sept disciples, & les plus renommés douze ou quinze, qui passent des dix ou douze années avec eux. La plupart des Indiens sont d'une humeur lente & paresseuse, à quoi la chaleur & la maniere de vivre du Pays contribue beaucoup; & l'espérance de parvenir à quelque chose par l'étude n'excite point leur

Université
de Bena-
rés.

(a) *Bernier*, T. II. p. 197 198. (b) *Ibid*, p. 155, 156. (c) *Pons*, Lett Edif. T. XXVI. p. 227.

(*) Ils ont des Universités en d'autres endroits de l'Hindûstan, & dans la Presqu'île de l'Inde; mais celle de *Benarés* ou *Kashi* passe pour la première.

Habitans de l'Hindoustan. émulation. Leur première étude est sur le *Hanscrit* ou *Sanscrit*, proprement le *Samskrtam*, qui veut dire *Langue pure*, qui est tout-à-fait différente de l'Indienne ordinaire, & qui n'est sue que des *Pendets*. Ils l'appellent *Langue sainte & divine*, parceque que leurs *Beths* ou Livres sacrés, qui sont fort anciens, sont écrits dans cette Langue; dans laquelle ils ont quantité d'autres Livres, dont *Bernier* vit une grande Salle remplie à *Benarés*, parmi lesquels il y en avoit de Philosophie & de Médecine, en Vers & en Prose, & d'autres Poésies.

Livres. Après qu'ils ont appris le *Hanscrit*, ce qui leur est très-difficile (*), ils se mettent pour l'ordinaire à lire le *Pûran*, qui est comme l'explication & l'abrégé des *Beths*, qui sont fort gros. Après le *Pûran* quelques-uns se jettent dans la Philosophie, où certainement ils réussissent bien peu, dit *Bernier* (a).

Mariages des Indiens. Les Indiens ne s'allient jamais hors de leur Caste ou Tribu: un Bramman épouse la fille d'un Bramman, le fils d'un Marchand la fille d'un Marchand, le fils d'un Laboureur la fille d'un Laboureur. Les enfans tout de même suivent la profession de leur pere, en sorte que quoique ce soit-là une voye de se perfectionner dans leur art ou métier, ils ne peuvent jamais s'élever au-dessus de la condition où ils naissent. Un homme n'a jamais qu'une seule femme à la fois. Ils se marient à l'âge de six ou sept ans, & habitent ensemble tout au plus tard à quinze, & le plus souvent à treize. Leurs mariages se solemnisent, comme ceux des Mahométans, avec beaucoup de fracas, avec cette différence cependant, que les nouveaux mariés marchent publiquement à cheval, couverts de fleurs attachées à leurs habits (b).

Cérémonies. Comme les Indiens mettent le Mariage au nombre des actions les plus heureuses de l'homme, & qu'ils regardent comme un des plus grands malheurs de mourir sans avoir été marié, ils marient leurs enfans à sept ans (c). Quand les parens des deux parties sont d'accord, on envoie des personnes chargées de présens pour ceux de la fille, qui marchent au bruit des tambours & des trompettes, & l'on chante en même tems des chansons pour célébrer ses belles qualités. Ensuite on envoie aussi des présens au futur, en signe qu'on accepte sa recherche. Au jour marqué par les *Brammans* pour la cérémonie (d), le Marié, suivi des fils de tous ceux de sa profession, les uns à cheval, les autres dans des palanquins ou dans des chariots bien parés, fait le tour des principales rues de la ville, accompagné de musique & de chars de triomphe dorés. Le Marié est distingué des autres par une couronne richement ornée de pierreries, qu'il a sur la tête.

Le lendemain la Mariée fait son tour avec la même pompe, suivie des filles de ceux de sa profession; & vers le soir, qui est le tems destiné à la cérémonie du mariage, elle retourne chez elle (e). On commence par allumer du feu, que l'on met entre les deux futurs époux, pour marquer l'ardeur

(a) *Bernier*, T. II. p. 146-148.

(b) *Terry*, Sect. 19.

(c) *Ovington*, T. II. p. 26.

(d) *Ibid.* p. 34. (e) *Lord*, p. 315.

(*) *Bernier* dit que cette difficulté vient, de ce qu'ils n'ont point de Grammaire qui vaille; au-lieu que les Missionnaires assurent, que la Grammaire des Brammans doit être mise au rang des plus belles Sciences. *Voy. Lett. Edif.* T. XXVI. p. 222.

deur de l'affection qu'ils se doivent; ensuite on les attache tous deux avec un cordon de soie, pour faire connoître que le mariage est indissoluble. On met aussi un drap entre eux, pour indiquer qu'avant l'union il ne doit pas y avoir eu de commerce entre eux. Après ces cérémonies le *Bramman* prononce un certain formulaire, qui impose à l'homme l'obligation de fournir à la femme tout ce qui lui est nécessaire, & à la femme d'être fidele à son mari; & ayant ensuite ajouté une bénédiction pour qu'ils ayent une nombreuse postérité, on ôte le drap, on détache le cordon de soie, & la cérémonie finit. On ne donne point d'autre dot que les bijoux que l'Epousée a le jour des noces, & il n'y a que ceux de la même classe qui se trouvent au festin (a).

*Habitans
de l'Elin-
distan.*

Ils ont certaines regles légales touchant les Mariages, qui servent à distinguer les Tribus. Premièrement, les seconds mariages sont défendus aux femmes, à moins qu'elles ne soient de la Tribu des *Wifes* ou *Weyes*, qui sont les artisans. En second lieu, les secondes noces sont permises aux hommes de toutes les Tribus, excepté aux *Brammans*. Troisièmement, tous sont obligés de s'allier dans leur Tribu; *Brammans* avec des *Brammans*, *Kutteris* avec des *Kutteris*, *Shudderis* avec des *Shudderis*; les *Wifes* sont non seulement obligés de se marier dans leur Tribu, mais encore avec des personnes de la même profession qu'eux (*), le fils d'un Barbier doit épouser la fille d'un Barbier, & ainsi des autres (b).

*Loix du
Mariage.*

La cérémonie d'imposer le nom aux enfans parmi les *Brammans* est différente de celle des autres Tribus. On ne fait que laver ces derniers dans de l'eau, après quoi un des parens, tenant la pointe d'une plume vers le front de l'enfant, prie Dieu de vouloir y écrire de bonnes choses; les assistans disent *Amen*, & donnent le nom à l'enfant (†). Enfin le *Bramman* lui fait une marque au front avec une huile rouge, en signe d'admission dans leur Eglise, & la cérémonie finit par-là. On lave non seulement les enfans des *Brammans* avec de l'eau, mais on les oint d'huile, le Prêtre disant par forme de consécration: *Seigneur, nous t'offrons cet enfant issu d'une Tribu sainte, oint d'huile & purifié avec de l'eau.* Ayant ensuite fait les autres cérémonies, ils prient tous ensemble, & demandent qu'il puisse être un exact observateur de la Loi des *Brammans*. Ils calculent après cela la nativité de l'enfant, sur la situation des douze signes du Zodiaque au tems de sa naissance, qu'ils tiennent secrette jusqu'au jour qu'il se marie, estimé un des plus heureux de sa vie: alors ils publient les dangers qui sont passés, & les maux à venir, comme contenus dans son horoscope (c).

*Contumes
à l'égard
des Enfans
nouveaux
nés.*

Une mere, pendant les dix jours qui suivent son accouchement, n'est touchée que par sa garde, & elle ne peut rien préparer à manger que quarante jours après. Les berceaux dans lesquels on met les enfans, sont bien plus

(a) *Lord's* *Banian* *Rel.* Ch. 9, Voy. aussi *Ovington*, T. II. p. 31-33.

(b) *Lord* *ubi* *sup.*

(c) *Idem*, *ibid.*

(*) *Ovington* dit que les différentes Sectes ou Familles des *Banians* ne s'allient point & ne mangent pas ensemble. Mais il semble qu'il se trompe.

(†) *Ovington*, qui dit T. II. p. 40. qu'on donne le nom aux enfans environ dix jours après leur naissance, décrit la cérémonie tout autrement, ce qui montre qu'elle varie.

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

plus commodes que les nôtres, qui sont posés à terre; les leurs sont suspendus en l'air par leurs extrémités, & attachés à une poutre; il suffit de les toucher pour les remuer, & pour donner un mouvement d'autant plus doux qu'il est uniforme (a).

*Maladie
mortelle.*

Quand un Malade est hors d'espérance d'en revenir, ils lui enjoignent d'invoquer *Narrawne*, qui est le nom de Dieu, & qui marque qu'il est miséricordieux envers les pécheurs: & comme le Malade est foible, ils étendent sa main, & y mettant de l'eau ils prient *Kistnerappan*, le Dieu de l'Eau, de le présenter pur au Souverain Etre, avec cette offrande de sa main. Aussitôt qu'il est mort, ils lavent son corps en signe de sa pureté (b).

Deuil.

Quand un *Rajah* meurt, tous ses sujets & ceux qui dépendent de lui se coupent les cheveux & la barbe, pour marquer leur affliction & leur douleur. Cette marque extraordinaire de deuil ne s'observe que pour un Prince ou un proche parent.

Les *Banians* n'épargnent rien à la mort de leurs amis, mais font des festins magnifiques les deux ou trois jours suivans, ce qu'ils observent aussi le douzième, le vingtième, le trentième & le quarantième, outre ceux qu'ils font dans la suite tous les trois mois, jusqu'à ce que l'année soit expirée (c).

*Corps
morts, sont
générale-
ment brû-
lés.*

Le plus grand nombre des Indiens n'enterrent point les Corps, mais les brûlent. On porte le corps sur le bord de quelque rivière, qu'on a préparé, on le pose à terre, & le *Bramman* qui officie dit: *ô Terre! nous te re-
commandons celui-ci notre frere. Pendant sa vie tu avois de l'intérêt à sa per-
sonne. Il étoit fait de terre, il étoit nourri par la bénédiction de la terre, & à
présent qu'il est mort nous te le rendons.* On met ensuite les matières combustibles sur le corps, on les allume avec de l'huile douce, on y jette des odeurs aromatiques, & le *Bramman* dit: *ô Feu! pendant qu'il vivoit, tu avois
des droits sur lui, puisqu'il subsistoit par ta chaleur; nous te rendons donc ses
corps, afin que tu le purifies.* Le fils du défunt pose après cela un pot d'eau par terre, avec un pot de lait au-dessus, & jettant une pierre contre le premier, il le met en pièces, ce qui fait tomber l'autre. Il prend occasion de là de moraliser, en disant, que comme la force du mouvement de la pierre a renversé la liqueur contenue dans les deux vaisseaux, de même la violence de la maladie a détruit le corps de son pere, & l'a fait dissoudre, comme le lait & l'eau sont répandus par terre, sans pouvoir être rassemblés.

Quand le corps est consumé, ils jettent les cendres en l'air, pendant que le *Bramman* répète ces mots: *ô Air! puisque c'étoit par toi qu'il vivoit & qu'il
respiroit, nous te le donnons, après qu'il est expiré.* Enfin, après que les cendres sont tombées dans l'eau, le Prêtre ajoute: *ô Eau! pendant qu'il vivoit,
ton humidité le faisoit subsister, à-présent que son corps est dispersé, prends-en ta
part.* C'est ainsi qu'ils rendent à chaque élément ce qui lui appartient; car la vie de l'homme ne subsistant, selon eux, que par le concours des quatre élémens, il doit aussi, disent-ils, être partagé entre eux après sa mort. La cérémonie des funérailles finie, le *Bramman* présente au fils, ou au plus proche parent, un registre, où est marqué le tems de la mort de ses Ancêtres, & en même tems il lui fait la lecture des Loix qui regardent le

Deuil,

(a) *Ovington*, f. c. p. 42. (b) *Lord*, ubi sup. (c) *Ovington*, T. II. p. 48, 49.

Deuil, qui portent, que pendant dix jours il ne doit point mâcher de Bétel, ni oindre sa tête, ni changer d'habits. Que pendant le cours de toute une année il ne doit pas manquer de faire tous les mois, le jour du décès de son pere, un festin, & de se rendre au bord de la riviere qui a reçu les cendres de son pere (a). *Habitans de l'Hindûstan.*

Quoique la coutume de brûler les corps soit la plus générale, les Indiens ne la suivent pas toujours à la rigueur. Il y en a qui se contentent de faire un peu griller avec du chaume sur le bord d'un fleuve, après quoi ils les précipitent d'une rive haute & escarpée, comme Bernier l'a vu plusieurs fois sur le Gange. Il y en a aussi, qui lorsqu'ils s'aperçoivent qu'une personne est sur le point de mourir, le portent sur le bord d'une riviere, lui mettent premierement les pieds dans l'eau, puis le font couler & avancer jusqu'à la gorge, & lorsqu'ils jugent qu'il s'en va expirer, l'enfoncent tout d'un coup dans l'eau, & le laissent-là, après avoir bien criailé & battu des mains. Bernier a été une fois présent à cette barbare façon d'agir: les Savans comme le Peuple disent, que c'est afin que l'ame en sortant soit lavée de toutes les impuretés qu'elle auroit pu contracter dans le corps (b). *Mourans qu'on noye.*

Il arrive aussi souvent qu'on brûle des gens qui ne sont pas tout à fait morts, quand on désespere de leur vie. Un Bavian, qui servoit de Courtier aux Anglois, fut un jour porté au bord de l'eau pour être brûlé, dans le tems qu'il paroïssoit rendre le dernier soupir. Mais le Chirurgien Anglois l'ayant heureusement rencontré, lui tâta le pouls, & donna quelque espérance de le faire revivre, ce qui fit que quelques-uns des amis les plus affectionnés persuaderent au reste des assistans de retourner sur leurs pas, & en peu de tems le Courtier se rétablit (c). *Qu'on brûle.*

Depuis que la coutume de brûler les morts s'étoit introduite, c'étoit aussi devenu la mode que les Veuves se brûlassent avec le corps de leurs maris. Celles qui ont habité avec le défunt (*) ne peuvent se remarier, & comme elles sont obligées de se couper les cheveux, & de passer leurs jours dans un rigoureux veuvage, il s'en trouve qui, tant pour éviter cette condition méprisée, que par amour pour leurs maris, aiment mieux se brûler. En général elles n'y sont pas contraintes, sinon lorsque quelque Grand Seigneur vient à mourir, alors ils obligent une ou quelques-unes de leurs femmes à se brûler pour honorer leurs funeraïles. Quelquefois aussi les femmes accompagnent volontairement le corps de leur mari sur le bûcher. Souvent aussi, le mari ayant du regret de laisser sa femme (†), ou craignant qu'un autre ne la possède après lui, l'engage à lui promettre de se brûler avec son corps, s'il vient à mourir avant elle. On assure aussi, que dans les endroits où les Rajahs sont Souverains, les Brammans, pour entretenir cette ancienne mais barbare coutume, forcent très-souvent les femmes, sur-tout celles de leur

(a) Lord, ubi sup. Ch. 9. (b) Bernier, T. II. p. 120, 121. (c) Ovington, T. II. p. 47.

(*) Selon Ovington T. II. p. 28. celles qui n'ont point habité avec leurs maris sont condamnées à une virginité perpétuelle, quand elles deviendroient veuves à six ou sept ans. Cette Loi ne s'étend pas aux Artisans, comme on l'a remarqué.

(†) Ovington, l. c. p. 49. dit que l'on a vu des maris épris de leurs femmes, qu'ils avoient perdues, se brûler avec elles dans l'espérance d'être heureux dans leur compagnie.

Habitans de l'Hindoustan. leur Tribu, à s'y foudrettre. On dit que par-tout où les Mahométans sont les maîtres, ils ont tâché d'abolir cet usage: il est vrai qu'on dit aussi que quelques Seigneurs Mogols, par une grandeur affectée, ont suivi la mode des Indiens, & ont ordonné en mourant, que quelques-unes de leurs femmes Indiennes se brûlassent (a).

De quelle façon se fait cette horrible Cérémonie. Voici de quelle maniere se fait cette tragique Cérémonie. Le jour marqué pour brûler le corps, la femme se met en chemin, parée de ses plus beaux ornemens, comme si elle alloit aux noces, & accompagnée de ses parentes & amies. Elle témoigne sa joye en dansant & en chantant des Vers à la louange du défunt, où elle exprime en même tems le desir qu'elle a d'aller le rejoindre dans l'autre vie. Quand elle est arrivée au lieu où est le bûcher, lequel est tantôt dans une petite hutte, tantôt dans une fosse quarrée de deux pieds de profondeur, elle renouvelle ses transports de joye avec sa compagnie, chantant & dansant autour de la fosse. A la fin, après qu'elle a pris congé de ses parentes & qu'elle leur a distribué ses joyaux (*), on lui verse de l'huile sur la tête, & on met le feu au bûcher sur lequel le corps est placé; prenant ensuite un pot d'huile à la main, elle se précipite à corps perdu dans les flammes, quelquefois aussi elle fait quelques tours autour de la fosse, & s'y jette brusquement; les assistans se dépêchent en même tems d'y jeter du bois & des pots d'huile, autant pour hâter sa mort, en l'accablant, que pour rendre le feu plus violent: on bat du tambour, on sonne de la trompette & on fait grand bruit, pour étouffer les horribles cris que ces malheureuses victimes pouffent ordinairement. Quelquefois aussi la femme se place sur le bûcher avant qu'il soit allumé, se met auprès du corps de son mari, tenant sa tête sur son giron, & se laisse brûler ainsi héroïquement.

Exemples de l'impudicité des Femmes. Bernier a été souvent présent à ce spectacle, & a vu des femmes se brûler avec une fermeté & une résolution, qu'il est aussi difficile de bien représenter, que l'horrible Tragédie dont elles sont l'objet. Une fois il vint dans un lieu où il vit quatre ou cinq *Brammans*, qui mettoient le feu de tous côtés à un bûcher, sur lequel il y avoit une femme assise auprès du corps de son mari; cinq femmes de médiocre âge se tenoient par la main, en chantant & en dansant autour de la fosse, tandis qu'une grande foule de peuple les regardoit. Le bûcher fut incontinent tout en feu, sans que la femme parût s'inquieter ni se tourmenter; mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'une des danseuses se laissa aller la tête la première dans la fosse, & les autres la suivirent sans faire paroître la moindre frayeur. C'étoient cinq Esclaves, qui ayant entendu leur Maîtresse promettre à son mari pendant sa maladie de se brûler avec lui, s'engagerent par compassion & par tendresse de se brûler avec elle.

No-

(a) Voy. Terry Sect. 19. Ovington l. c. p. 51. & Della Valle, p. 136. (b) Lord, ubi sup. Ch. 9.

(*) Ovington assure p. 50. que les *Bramins* soutenoient cette coutume, parcequ'ils y trouvoient leur profit; car tous les joyaux que les femmes mettoient sur elles dans cette occasion, étoient soigneusement cherchés par ces Prêtres quand le feu étoit éteint, & ils s'emparoisent de l'or & de l'argent qui se trouvoit dans les cendres, qu'il n'étoit permis qu'à eux de toucher.

Notre Voyageur en vit une autre à Surate, entre deux âges & qui n'étoit pas laide. Il est impossible d'exprimer la gayeté féroce qui paroissoit sur son visage, avec quelle fermeté elle marchoit, se laissoit laver, & parloit à l'un & à l'autre; avec quelle insensibilité elle regarda les spectateurs, considéra sa petite cabane, y entra, s'affit sur le bûcher, prenant la tête de son mari dans son giron, & mit elle-même le feu avec un flambeau à la main par dedans, pendant que les *Brammans* l'attisoient & l'allumoient par-dehors de tous côtés.

Habitant de l'Hindoustan.

Bernier en a vu à-la vérité quelques-unes, qui à l'aspect du bûcher ou du feu, témoignent quelque appréhension, & qui eussent peut-être bien voulu s'en dédire, mais souvent il n'est plus tems; les Démon de *Brammans*, qui sont-là avec leurs grands bâtons les étonnent, ou les poussent même dans le feu, comme il le vit à une jeune femme, qui avoit reculé cinq ou six pas du bûcher, & à une autre qui se tourmentoit quand elle vit le feu prendre autour d'elle & à ses habits, ces bourreaux la repoussant deux ou trois fois avec leurs bâtons. Il en avoit cependant vu une, qui étoit encore belle femme & qui s'étoit sauvée de leurs mains, en se jettant en celles des *Gadous*, qui se trouvent quelquefois là en troupe, quand ils savent que c'est quelque belle & jeune femme qu'on doit brûler, & qui n'est pas fort apparentée ni fort accompagnée. Car les femmes, qui ont peur en voyant le bûcher, & qui se sauvent alors, ne pouvant plus être reçues ni vivre parmi les Gentils, parcequ'ils les réputent infames, sont d'ordinaire la proie des *Gadous*, qui sont aussi regardés comme infames, & qui n'ont d'ailleurs rien à perdre; un Mogol n'oseroit pas les faire sauver ni les recevoir, de crainte de s'attirer quelque mauvaise affaire.

Quelques-unes sont effrayées.

Le même Voyageur vit un jour à Lahor une jeune & belle créature, qui n'avoit pas plus de douze ans, & qui paroissoit plus morte que vive à l'approche du bûcher; elle trembloit & pleuroit amèrement. Cependant trois ou quatre *Brammans*, avec une vieille qui la tenoit sous le bras, la poussèrent & la firent asseoir sur le bûcher, & de peur qu'elle ne s'enfuit, ils lui lièrent les pieds & les mains & la brûlerent toute vive. Ce trait inhumain & plusieurs autres avoient mis *Bernier* si fort en fureur contre les *Brammans*, qu'il les auroit étranglés, s'il avoit osé. Mais ce qu'ils font en quelques autres endroits des Indes est bien plus barbare encore; car au lieu de brûler ces femmes, qui veulent mourir après la mort de leurs maris, il les enterrent toutes vives peu à peu jusqu'à la gorge, & puis tout d'un coup se jettent deux ou trois dessus, leur tordent le col, & achevent de les étouffer, les couvrant vite de paniers de terre & leur marchant sur la tête (a).

Cruauté des Brammans.

IV.

Des Parfis.

Les *Parfis*, dont le nom signifie un Peuple venu de Perse, sont une colonie sortie de ce Pays-là, immédiatement après que les Arabes l'eurent conquise à la mort de *Yezdegerd*, le dernier Roi, l'an 31 de l'Hégire & 651 de J. C. Ne voulant pas renoncer à leur Religion, & cherchant à se dérober à la

Ils quittent la Perse.

(a) *Bernier*, T. II. p. 111-120.

*Habitans
de l'Hin-
distan.*

persecution des Mahométans, un grand nombre s'embarquerent à Jafques, dans sept Jonkes, comme des Marchands qui alloient trafiquer aux Indes. Etant arrivés heureusement à Souali, qui est le port de Surate, les *Parsis* de cinq des Jonkes furent très-bien accueillis du Rajah de *Nurferri*, à condition qu'ils payeroient tribut & se soumettroient aux Loix du Pays. Ceux d'une autre Jonke furent reçus aux mêmes conditions par le Rajah, qui résidoit à *Barigau*, proche de Surate; mais ayant été peu après vaincu par un autre Rajah, avec lequel il étoit en guerre, les *Parsis*, en qualité de ses sujets, furent tous passés au fil de l'épée. La septieme Jonke ayant tourné vers le Nord, fut reçue favorablement à Cambaye, & c'est de ces trois endroits que sont venus tous ceux qu'on trouve en d'autres lieux des Indes.

*S'établis-
sent aux
Indes.*

Ils demeurèrent long-tems dans cet état, s'appliquant à l'Agriculture; mais avec leurs Livres sacrés ils perdirent la tradition de leur origine; leur nom les ayant à la fin fait connoître à leurs freres de Perse, ceux-ci leur envoyerent des Copies de leur Loi, & des personnes pour les instruire (a). Ces *Parsis* étant donc les mêmes quant à la Religion, que ceux qu'on appelle en Perse *Gaures* ou *Guebres* & *Atejhpereft* ou Adorateurs du Feu, dont on a parlé ailleurs, nous ne toucherons ici que quelques coutumes particulières de cette Colonie des Indes.

*Leur Ha-
billement.*

Les *Parsis* sont habillés comme les autres Habitans du Pays, ils laissent seulement croître leur barbe fort longue. Ils s'appliquent principalement à l'Agriculture, à semer, planter & cultiver des vignes, & en général toutes sortes d'arbres, entre autres le Palmite ou Arbre de *Toddy*. Ils sont fort adroits & fort laborieux dans leurs professions, & ont soin d'élever leurs enfans au travail (b). Ce sont les meilleurs Ouvriers du Pays, & la plupart des étoffes qui se font à Surate, viennent de chez eux.

*Leur
Nour-
riture.*

Ils mangent ordinairement seuls, & chacun boit dans sa propre tasse, & ils refusent absolument de boire dans une tasse après quelque autre. Ils prétendent par-là se conserver plus purs, s'imaginant que s'ils mangeoient ou buvoient avec d'autres ils se souilleroient. Ils ne sont pas cependant si scrupuleux dans leur nourriture que les *Banians*; cependant, pour ne pas scandaliser les Mahométans & les Indiens, ils ne mangent ni porc ni bœuf (c).

*Vénéra-
tion pour
le Coq.*

Ils ont pour le Coq la même vénération que les Indiens ont pour la Vache, & ils en donnent pour raison, qu'en passant aux Indes ils furent surpris d'une si grande tempête, qu'ils désespéroient presque de leur vie, mais qu'ayant entendu le chant des coqs & vu du feu, ils reprirent courage & aborderent heureusement. C'étoit-là un augure d'autant plus favorable, que

*Feu Sa-
cré.*

le Feu est le principal objet de leur Culte, & qu'ils l'entretiennent soigneusement dans leurs *Eggaris* ou Temples (d). Ils disent que c'est leur grand Législateur *Zertúst* ou *Zerdúst*, le *Zoroastre* des Grecs, qui l'a le premier apporté du Ciel, & que depuis ce tems-là il s'est toujours conservé sans s'éteindre, & que ce seroit un crime impardonnable si leurs *Darús* (*) ou Prêtres

(a) *Lord*, Relig. of the *Parsis*, Ch. I. & *Terry*, Sect. 21.

(c) *Terry* & *Ovington*, I. c.

(d) *Ovington*, ubi sup. p. 78, 79.

(b) *Terry*, Sect. 21. *Ovington*, T. II. p. 83.

(*) On les appelle aussi *Harbûds*; ils ont un Supérieur, Grand-Prêtre ou Archevêque, qui se nomme *Dishûr*.

le laissoient éteindre. Cependant si ce malheur arrivoit, leur *Zundevasta*, ou Livre de la Loi, apporté aussi du Ciel par *Zerdüst*, leur permet de composer un feu d'un mélange de diverses choses, qu'ils appellent *Antisbeheraun*, ou Feu Sacré. Ils ne laissent pas de regarder le feu allumé & entretenu de cette façon comme faisant partie de la Divinité, qui est, disent-ils, de la même nature, & c'est par cette raison que l'adoration du Feu leur est prescrite. *Lord* dit, que celui qui brûle dans leur Temple à *Nunferti*, proche de *Surate*, a été allumé de cette manière (a); mais il ne dit point quelle forme il a. *Herbert* assure qu'il n'est pas composé de matières combustibles ordinaires, comme de bois, de chaume ou de charbons, ni n'est allumé avec des soufflets, mais qu'il est composé de parcelles tirées d'acier rougi, & qu'il est allumé ou par les éclairs ou par un verre ardent (b). Cette description grossière paroît empruntée de *Lord*, qui n'est gueres plus intelligible. *Terry* dit qu'ils entretiennent toujours le feu dans leurs Temples par des lampesournies d'huile, sur lesquelles les Prêtres veillent sans cesse (c).

Habitans
de l'Hindoustan.

C'est en considération de ce Feu Sacré que les *Parfis* ont un grand respect pour celui dont ils se servent dans le cours ordinaire, & ils regardent comme un crime de jeter de l'eau sur le feu, d'y cracher par hazard, ou de l'entretenir avec des matières impures, tant ils craignent de le fouiller ou de l'éteindre (d); de manière que si le feu prend à leurs maisons, ils jetteront plutôt de l'huile dessus pour l'augmenter, que de l'eau pour l'éteindre. Quand une Chandelle est une fois allumée, ils regardent avec indignation celui qui ose la souffler. Un serviteur *Parfis*, à qui l'on ordonne d'apporter un acier chaud, pour échauffer quelque boisson, refusera de le faire, parcequ'il a peur de contribuer au refroidissement de ce métal. En un mot, il ne leur est pas permis d'éteindre le feu, par quelque raison que ce soit, il faut qu'il s'éteigne de lui-même (e).

Vénération pour le Feu.

Les *Parfis* respectent fort le Mariage, & croient qu'il contribue au bonheur éternel, & par cette raison si quelque homme riche perd un fils ou une fille sans qu'ils ayent été mariés, il loue quelqu'un pour épouser le défunt ou la défunte. La Cérémonie du mariage ne se fait jamais dans leurs Temples, mais dans leurs maisons. Les Parties se trouvent ensemble à minuit, & on les met au lit, ayant chacun un *Darü* ou *Harbûd* à côté de lui, qui tient du riz dans sa main. Le *Darü* du Marié met alors son premier doigt sur le front de la Mariée, & lui demande, si elle veut avoir cet homme pour son mari? Le Prêtre de la Mariée fait la même question au Marié; les parties ayant répondu affirmativement, les Prêtres leur joignent les mains, & répandent le riz sur eux, priant Dieu qu'ils multiplient comme le grain l'est au tems de la Moisson, & qu'ils vivent en union pendant un grand nombre d'années. La cérémonie achevée, les Parens de la femme donnent la dot, car le mari n'en donne point, & la Fête du mariage dure huit jours (f).

Et pour le Mariage.

Les Funerailles des *Parfis* sont très-singulières, à en juger par la description qu'en fait *Ovington*, qui les avoit vues. La sépulture la plus honorable qu'ils

Corps exposés aux Oiseaux.

(a) *Lord*, ubi sup. Ch. 8.

(b) *Herbert*. Trav. of Persia, p. 52.

(c) *Terry*, Sect. 21.

(d) *Lord*, l. c.

(e) *Ovington*. T. II. p. 79.

(f) *Lord*, ubi sup.

Habitans de l'Indistan. qu'ils croient pouvoir donner à leurs amis, est de les exposer à l'air, pour être dévorés par les oiseaux carnaciers. Quelque tems après qu'une personne est morte, les *Halalchors*, qui, comme on l'a vu, sont les gens les plus méprisés parmi les Indiens, enlèvent le corps dans une biere (*), & le portent dans la campagne, près du lieu de la sépulture, à une mille environ de Surate. Quand ils l'ont posé proprement par terre, un des amis du mort va battre la campagne & visiter les villages voisins, pour chercher un chien; quand il l'a trouvé, il l'attire par le moyen d'un pain, & le conduit le plus près du corps qu'il lui est possible; plus le chien en approche, plus on estime que le défunt approche de la félicité; s'il vient à monter sur lui, & à lui arracher un morceau de ce pain de la bouche, c'est une marque assurée que le mort est véritablement heureux. Mais si le chien n'en approche pas, soit que la vue du mort lui fasse peur, soit qu'il ne soit pas affamé & que le pain ne le tente pas, c'est un fâcheux préjugé, & on désespere presque du bonheur du défunt. Ce fut le cas du *Parfis* dont *Ovington* vit les funérailles, on ne put jamais attirer le chien auprès du corps.

Lieu de la Sépulture.

Quand le chien a fini son rôle, deux *Darús* se tiennent debout les mains jointes, à cent pas de la biere où est le Mort, & répètent à haute voix une longue formule de prières, qui dure une demie heure, quoiqu'ils la disent si vite, qu'ils se donnent à peine le tems de respirer. Pendant ce tems-là le Mort porte un morceau de papier blanc attaché à chaque oreille, & qui lui pend sur le visage jusqu'à deux ou trois doigts au-dessous du menton. Aussitôt que les prières sont finies, les *Halalchors* prennent le corps & le portent au lieu de la sépulture, qui est rond, entouré d'une muraille de douze pieds de haut, & d'environ cent de circonférence. Il y a au milieu une porte de pierre (†), qu'on ouvre lorsqu'on veut y mettre le corps. Le terrain du dedans est élevé de quatre pieds au-dessus de celui de dehors, & il descend en pente vers le centre, afin que les parties pourries, qui se détachent continuellement du corps, puissent tomber facilement dans un égout, qui est au milieu. Quand on a mis le corps dans ce lieu, chacun se retire, & va se laver dans un ruisseau voisin, après quoi on rentre dans la ville. Un jour ou deux après, quelques-uns des plus proches parens du Mort vont revoir son corps, pour observer lequel de ses yeux a été arraché le premier par les *Vantours*; si c'est le droit, c'est une marque sûre de son bonheur; mais si c'est le gauche, c'est un mauvais présage de son état (a).

Lieu affreux.

Les *Parfis* ont beaucoup d'attention à prendre garde qu'il ne se perde rien de leurs cheveux & de leur barbe, lorsqu'on les coupe, ou qu'on les rase; ils les ramassent avec soin, & les portent une fois l'an dans le lieu de leur sépulture. Ce lieu est véritablement affreux, & plus horrible qu'un champ de bataille couvert de morts. On y voit une grande quantité de corps à demi pourris, qui par la diversité de leurs couleurs différentes font horreur, sans compter la puanteur insupportable qui s'exhale de ce lieu, & qui est

capa-

(a) *Ovington*, T. II. p. 83-86.

(*) *Lord* dit que cette biere doit être de fer, parceque la Loi défend que les Corps touchent le bois, à cause qu'il sert d'aliment au feu, qu'ils estiment sacré.

(†) Sans-doute par la même raison, qui empêche que la biere ne soit de bois.

capable de faire mourir, si l'on y demeroit exposé quelque tems. Cependant les Vautours assis sur les murailles hument ces vapeurs, les uns si rasés de chair humaine, qu'ils peuvent à peine voler, & les autres presque sans ailes, que cette charogne leur fait tomber (a). *Habitans de l'Hindoustan.*

V.

Particularités qui regardent les Indiens en général.

LES amusemens ordinaires dans l'Hindoustan sont la Fauconnerie & la Chasse, ils se servent pour celle-ci de léopards, aussi bien que de chiens; ils tirent aussi avec l'arc & le fusil, & tirent fort juste; ils s'occupent encore à monter & à exercer leurs chevaux. Ils ont pour se recréer chez eux de beaux jardins, avec des allées couvertes & des réservoirs ou des fontaines, pendant que la diversité des fleurs & des fruits flattent leur odorat & leur goût. Ils se baignent dans les réservoirs, qui sont petits & ronds, & passent la chaleur du jour assis ou couchés sur des tapis dans les cabinets de leurs jardins; & si ce sont des Personnes de distinction, leurs domestiques leur donnent de l'air & chassent les mouches avec des éventails. C'est ordinairement là que le Barbier vient les raser & leur ôter le poil par tout le corps, après quoi ils se reposent pendant quelque tems. Le Peuple aime passionnément les Charlatans & les Sauteurs (*), qui sont d'une adresse surprenante. Les premiers amusent entre autres la multitude par un tour assez dangereux: ils se font mordre par des serpens, qu'ils tiennent à ce dessein dans des cuves, & quand le poison les a fait extraordinairement enfler, ils se guérissent avec des huiles & des poudres, qu'ils vendent aux spectateurs. Dans l'intérieur de leurs maisons les Indiens se divertissent à jouer aux Cartes, les leurs sont différentes des nôtres, tant pour les figures que pour le nombre qui est plus grand (b). *Leurs Exercices, & leurs Recréations.*

Les Indiens aiment beaucoup la Musique, & ont plusieurs sortes d'instrumens, dont la plupart sont de ceux dont on fait usage avec la bouche, ils en ont un petit nombre à cordes; ils ont aussi le tambour de basque, mais Terry en trouva les tons desagréables, plus discordans qu'harmonieux (c). *Musique.*

Les Maladies ordinaires qui regnent dans l'Hindoustan sont le Cours de ventre, & des Fievres chaudes & ardentes, qui attaquent principalement la tête. Mais ils ne connoissent ni les Fievres réglées, ni la Goutte, ni la Pierre (†), maladies si communes en Europe. Mais ils sont attaqués quelquefois d'une Inflammation, ou chaleur brûlante (‡), qui est proprement une Peste, qui en emporte des milliers, sur-tout quand elle se met dans les villes *Maladies. Fievres.*

(a) Ovington, p. 87. (b) Terry, Voy. Ind. Sect. 9. (c) *Ibid.* Sect. 12.

(*) Leurs Sauteurs surpassent de beaucoup les nôtres en souplesse & en agilité. Thevenot vit faire des tours tout-à-fait extraordinaires & difficiles à une jeune fille Indienne. Voy. T. V. L. I. Ch. 45. p. m. 233, 234.

(†) Bernier ajoute les Maux de reins & les Catarres, ce qu'il attribue à l'abstinence du vin, & à la grande sobriété, jointe aux sueurs & à la transpiration perpétuelle, de sorte que ceux qui apportent ces maladies aux Indes, comme lui, s'en trouvent enfin entièrement délivrés. La petite Vérole n'y est pas même si cruelle qu'en Europe. Bernier, T. II. p. 30, 31.

(‡) Comme celle dont il est parlé, Deut. XXXVIII. 20.

Habitans de l'Hindoustan. peuplées. Le corps de ceux qui en sont attaqués est tout d'un coup comme en feu, & ils en meurent tout au plus au bout de vingt heures, & plusieurs Anglois en sont morts en douze heures. Immédiatement avant qu'ils expirent leur poitrine se couvre de grandes taches noires & bleues, & la chaleur qui les dévore est si brûlante, qu'on ne peut tenir la main sur leur corps. Il vient à ceux qui en rechappent de grosses vessies remplies d'une matiere aqueuse, épaisse & jaune, qui lorsque ces vessies crevent rongent la peau. Presque tous les Anglois sont attaqués de quelque violente maladie, en arrivant aux Indes; mais s'ils en rechappent, & qu'ils soient sobres, ils se portent très-bien dans la suite.

Terry remarqua, que les Naturels du Pays ne se servent gueres de Médecins dans ces maladies ardentes, quoiqu'ils n'en manquent point; ils ne les font gueres venir si ce n'est pour ouvrir quelquefois la veine; du reste, ils tâchent de guérir la maladie par l'abstinence ou par une régime fort exact (a).

Le Mordechin & la Paralyse. Entre autres maladies il y a celle que les Portugais appellent *Mordechin*; c'est un vomissement violent & un grand cours de ventre, qui vient principalement d'avoir trop mangé, sur-tout du poisson & de la viande en même tems. On le guérit en appliquant sur le talon de celui qui en est attaqué un fer rouge, jusqu'à ce qu'il sente de la douleur: il y en a qui en meurent. Les Européens sont attaqués d'une espece de Paralyse, qui leur ôte l'usage & le mouvement de leurs membres, de maniere qu'ils ne peuvent remuer ni pieds ni mains. Elle vient de s'être trop exposé aux brouillards pénétrants de la nuit, qui tombent quelquefois dans ces Pays. Les bains chauds sont le remede le plus efficace pour ce mal (b).

Léthargie. Outre le *Mordechin* les maladies les plus ordinaires dans le Bengale sont le *Sonipat* & le *Pilhai*. Le *Sonipat*, où la Léthargie, se guérit en mettant dans les yeux du piment broyé avec du vinaigre. Le *Pilhai*, ou Obstruction de la rate, n'a point de remede spécifique, si ce n'est celui des *Foghis* ou Pénitens Indiens; ils font une petite incision sur la rate, ensuite ils insèrent une longue aiguille entre la chair & la peau: c'est par cette incision, qu'en fûçant avec un bout de corne, ils tirent une certaine graisse qui ressemble à du pus.

Coliques, Stranguerie. Le commun du Peuple a des remedes fort simples. Pour la Colique ventreuse & pituiteuse, ils donnent à boire quatre cueillerées d'eau, où l'on a fait bouillir de l'anis & un peu de gingembre à la diminution de moitié. Ils pillent aussi un oignon crud avec du gingembre, pour l'appliquer froid sur la partie du ventre où ils sentent de la douleur. La difficulté d'uriner se guérit en buvant une cueillerée d'huile d'olive, bien mêlée avec une pareille quantité d'eau. L'Auteur a vu guérir des fievres, en faisant prendre au malade avant l'accès, trois bonnes pilules faites de gingembre, de cumin noir & de poivre long. Pour les Fievers tierces ils font prendre pendant trois jours trois cueillerées de jus de *Teucrium* ou de grosse Germandrée, avec un peu de sel & de gingembre (c).

Longue Vie. Les habitans des Indes atteignent non seulement l'âge le plus avancé auquel les Européens parviennent, mais il y a parmi eux beaucoup plus de gens fort âgés, ce qui vient de leur sobriété dans le manger & le boire (d).
Ils

(a) Terry, Sect. 13.

(b) Ovington, T. II. p. 56, 57.

(c) Papin, Lett. Edif. T. IX. p. 426 & suiv.

(d) Terry, Sect. 13.

Ils sont généralement plus sains, mais moins robustes que ceux qui habitent des climats froids. Cette foiblesse & cette espece de langueur est une maladie perpétuelle, qui les incommode tous dans les grandes chaleurs de l'Eté; les Européens sur-tout, qui ne sont pas accoutumés à ces chaleurs, en souffrent beaucoup.

Habitans de l'Inde.

Les Indiens commencent leur année au premier de Mars, & les Mahométans le dixieme, parceque selon le calcul de leurs Astrologues le Soleil entre alors dans le signe du Belier. Leur année est divisée en douze mois, ou pour mieux dire en treize Lunes, & ils divisent le tems d'une toute autre maniere qu'on ne fait en Europe. Ils partagent le jour en quatre parties, & la nuit en autant, qu'ils appellent *Pores*; chaque *Pore* est encore divisé en huit parties, qu'ils nomment *Gris*. Ils les mesurent, suivant l'ancienne maniere, par des especes de clepsydes à eau; quand le vase supérieur est vuide, un homme, qui en a soin, le remplit, & ensuite il indique le nombre de *Pores* & de *Gris* qui sont écoulés, en frappant avec un marteau sur une piece de métal creusé, suspendue par le bord à un fil d'archal; cela rend un son très-fort, qu'on entend de loin. Mais ces sortes de gens, employés à mesurer le tems, ne sont pas fort communs; du reste les Indiens n'ont l'usage ni des Horloges ni des Cadrans Solaires (a).

Maniere de compter le Tems.

Les habitans des Indes n'ont pas la manie de bâtir. Les Pauvres n'ont pas les moyens d'élever de somptueux édifices, & les Grands ne s'en mettent gueres en peine; soit parceque depuis le milieu de Septembre jusqu'au milieu d'Avril ils demeurent sous des tentes, se transportant d'un lieu à l'autre, selon qu'ils jugent à-propos par changer d'air; soit parcequ'ils n'ont point de patrimoine, & qu'ils ne subsistent que des pensions que leur donne l'Empereur dont la faveur est incertaine. Ils ont cependant d'excellens matériaux pour bâtir, comme bois de charpente, briques, pierre & marbres de plusieurs sortes & de différentes couleurs, dont ils se servent pour leur Mosquées & pour leurs Tombeaux.

Bâtimens.

On peut dire qu'il y a d'assez belles maisons dans les villes & les bourgs, d'autres sont fort passables, comme celles qu'occupent les Marchands, & il n'y en a point de tout-à-fait méprisables. Elles sont basses, n'ayant que deux étages, & plusieurs sont en terrasse, le toit étant bien muni, comme à Paris, pour empêcher le Soleil & la pluie d'y pénétrer. Les chambres hautes des maisons à deux étages sont ordinairement grandes, & ont aux côtés des portes brisées, pour laisser entrer l'air frais, qui entre aussi par les fenêtres, qui sont toujours ouvertes, sans vitres ni autre chose qui puisse empêcher le passage. Ils n'ont point de cheminées, parcequ'ils ne se servent de feu que pour apprêter à manger, & ils le font hors de leurs maisons ou de leurs tentes, contre une muraille, ou un banc de terre, pour ne pas être incommodés de la chaleur. En bien des endroits ils plantent de grands arbres autour de leurs maisons, dont l'ombrage les tient fraîches: en sorte que lorsqu'on approche de certaines villes, comme d'*Abmedabad* dans le Guzerat, il semble qu'on entre dans un bois plutôt que dans une ville. La plupart des maisons y sont de brique, & ont des toits élevés, couverts de tuiles; mais celles des villages sont généralement pauvres & misérables. Elles sont toutes

Maisons.

con-

(a) Terry, ubi supr.

Habitans de l'Hindoustan. contigues, Terry n'en jamais vu aucune séparée: les murailles de quelques-unes sont de paille mêlée avec de la terre. Ils les bâtissent aussitôt que la saison pluvieuse est passée, de sorte qu'ayant le tems de sécher parfaitement, elles sont solides ensuite, & résistent fort bien au mauvais tems. Cependant les habitations des villages sont en général peu de chose, ne coûtant pas beaucoup à bâtir, parcequ'on se sert plus de bâtons que de bois de charpente (a).

Diverses sortes de Maisons. Il y a dans Dehli même, la Capitale de l'Empire, quantité de maisons qui ne valent pas mieux que celles dont on vient de parler, y ayant dans cette ville un grand mélange de maisons bonnes, passables & petites; ces dernières, dont il y a un nombre prodigieux, ne sont que de terre & de paille, c'est où se retirent les simples Cavaliers de l'Empereur, les valets, & tous ces petits marchands qui suivent la Cour & l'Armée. C'est à cause de ces chaumières que Dehli est si sujet aux incendies. Pendant que Bernier y étoit, il s'en brûla plus de soixante-mille, à deux ou trois fois que le feu s'y mit, dans le tems de certains vents impétueux, & plusieurs chevaux & des femmes périrent dans les flammes. C'est par rapport à ces misérables maisons de paille, que Bernier ne confidéroit presque Dehli que comme plusieurs villages joints ensemble, ou comme un camp d'armée un peu mieux & plus commodément placé qu'à la campagne. Les maisons du second ordre sont occupées par les Manfédars, ou petits Omrahs, par les Gens de Justice, les gros Marchands & d'autres particuliers. Il y en a peu qui soient toutes de brique ou de pierre, il y en a même quantité qui sont entièrement de terre & couvertes de paille; elles ne laissent pas d'être bien aérées avec des cours & des jardins; les murailles sont enduites d'une chaux très-fine & très-blanche, & elles sont bien meublées.

Les moyennes. Pour ce qui est des maisons du premier ordre, qui sont celles des Omrahs, il faut observer que dans ces Pays chauds, pour qu'une maison soit appelée belle, il faut qu'elle soit bien commode, & située en quelque endroit où elle puisse recevoir le vent de tous côtés, & principalement celui du Nord; qu'elle ait des cours, des jardins, des arbres, des réservoirs avec de petits jets d'eau dans les salles, ou du moins à l'entrée. On veut encore qu'elle ait de belles caves, avec de grands éventails qui agitent l'air, pour repôser à la fraîcheur depuis midi jusques sur les quatre ou cinq heures, que l'air de ces caves commence à s'échauffer & à être étouffant. Au lieu de caves, il faut du moins qu'il y ait des *Kaskhanais*, c'est-à-dire de petites maisons de paille, ou plutôt de racines odoriférantes, qui sont très-proprement faites, & qu'on place ordinairement au milieu d'un parterre proche de quelque réservoir, afin de pouvoir aisément les arroser par dehors. On veut encore pour la beauté d'une maison, qu'elle soit située au milieu de quelque grand parterre, qu'elle ait quatre grands Divans ou Estrades, qui soient élevées de terre à la hauteur d'environ six pieds, & qui soient exposées au vent de tous côtés. Enfin une bonne maison doit avoir des terrasses élevées, où l'on puisse dormir pendant la nuit, qui soient de plein pied avec quelque grande chambre, pour y tirer son lit en cas de nécessité, lorsqu'il survient quelque orage de pluie ou de poussière, ou quand la fraîcheur piquante du point du jour oblige de chercher à se mettre à couvert (b). Pour

(a) Terry, Sect. 9.

(b) Bernier, T. II. p. 18-20.

Pour ce qui est du dedans d'une belle maison, il faut que tout le pavé soit couvert d'un matelas de coton épais de quatre doigts, avec une fine toile blanche par dessus pendant l'Eté, & un tapis de soie pendant l'Hiver; que dans l'endroit le plus apparent de la chambre, proche de la muraille, il y ait un ou deux matelas de coton piqués, avec des couvertures fines piquées en fleurs & relevées de petite broderie délicate de soie avec de l'or & de l'argent, pour asseoir le Maître de la maison, ou les Personnes de condition qui surviennent; il faut que chaque matelas ait son gros traversin de brocard, sur lequel on s'appuye; que tout autour de la chambre, le long des murailles, il y ait plusieurs de ces gros traversins, ou de velours ou de fatin à fleurs, pour appuyer aussi les assistans. Les murailles à cinq ou six pieds du pavé doivent être presque toutes en niches, ou petites fenêtres, taillées de cent façons ou figures différentes bien proportionnées les unes aux autres, avec quelques vases de porcelaine & quelques pots à fleurs. Enfin les plafonds doivent être peints & dorés, sans qu'il y ait néanmoins aucunes figures d'hommes ou d'animaux, parceque la Religion ne le permet pas. C'est-là l'idée d'une belle maison dans l'Hindûstan; & ces bâtimens sont véritablement beaux, quoiqu'ils ne soient pas semblables à ceux de l'Europe (a).

*Habitans
de l'Hin-
dûstan.*

*Comment
meublés.*

Les Manufactures des Indes sont principalement des étoffes de soie & de coton, dont il y a une grande diversité. Il y a des velours, des fatins, & des taffetas, tant unis que rayés. Il y a des toiles de coton blanches, de couleur & peintes; on appelle ces dernières *Chites*, & elles sont souvent fort riches & d'une grande beauté. Ils font aussi des tapis de soie ou de coton à fond d'or ou d'argent, très-curieusement travaillés; des cabinets, des écritaires des boîtes & autres petits meubles, très-bien incrustés & vernis (b).

*Manufac-
tures.*

Les Marchands des Indes commercent en différens Pays, selon les Provinces qu'ils habitent. Ceux des parties occidentales de l'Empire envoient leurs marchandises à la Mecque par la Mer Rouge, & c'est-là que les Marchands d'Egypte & d'Abyssinie viennent trafiquer. Les principales marchandises qu'on exporte sont du Cotton, & des Toiles de coton de diverses sortes. On les embarque sur des vaisseaux qui s'appellent *Jonkes*, dont il y en a du port de quatorze ou quinze-cens tonneaux; qu'on bâtit de cette grandeur pour la commodité des Pélerins qui vont à la Mecque. Ces vaisseaux ont du canon, mais ils sont pesans étant larges & courts, de sorte que quoique le voyage ne soit pas long, ils y mettent beaucoup de tems. Il y en a qui portent jusqu'à dix-sept-cens passagers, & à leur retour leur cargaison, qui consiste principalement en or & en argent, vaut bien deux-cens-mille Livres sterling. L'Hindûstan fournit encore des Diamans, de l'Indigo, de la Lacque, du Musc, & plusieurs autres choses dont on fournit les autres Pays (c).

Commerce.

La Monnoye courante dans l'Empire du Mogol, sont des Roupies d'or & d'argent. Ces dernières valent un demi écu d'Angleterre, & sont d'un argent fort fin, parceque tout l'argent qui entre dans le Pays est mis au dernier titre, avant que de l'envoyer à la Monnoye. La Roupie d'or en vaut quatorze d'argent, il y en a des demies & des quarts. La valeur de la monnoye de cuivre varie de tems à autre; il y en a de trois especes, dont les unes

Monnoye.

(a) *Bernier*, p. 21. (b) *Terry*, Sect. 3, 5. *Thevenot*, T. V. L. I. Ch. 21. (c) *Ibid.* Sect. 5.

Habitans
de l'Hin-
distan.

valent deux liards de France, les autres un liard, & d'autres six deniers. Ces dernières pieces s'appellent *Pecha*, qu'on peut changer pour des *Koris* ou *Coquilles*, dont cinquante ou soixante font un *Pecha*. Il y a encore des *Mabmúdis*, des demi *Mabmúdis*, & des *Amandes* ameres, mais ces monnoyes n'ont cours que dans la Province de Guzerat. Cinq *Mabmúdis* font un Écu. Ils ont aussi les *Pecha* de cuivre, dont vingt valent un *Mabmúdi*, & on donne quarante *Amandes* pour un *Pecha*. Comme ces *Amandes* sont extrêmement ameres, il n'y a point de danger que les enfans les mangent (a).

Maniere
de voya-
ger.

Il y a diverses commodités pour voyager dans l'Hindústan, comme des Carosses, des Chariots, des Bœufs, des Chevaux, des Mulets, des Chameaux, les femmes montent ces animaux de la même maniere que les hommes. Nous avons déjà eu occasion de parler de ces différentes sortes de voitures. Les chemins sont généralement fort bons, & très-fréquentés à cause du Commerce, les Caravanes étant quelquefois de mille Bœufs. Mais outre le desagrément de ne trouver point d'auberges pour loger les Voyageurs, lesquelles ne se rencontrent gueres que dans les grandes villes, les chemins sont infestés de voleurs, qui se tiennent en embuscade dans des bois & en des lieux déserts, proche des grandes routes, & quand ils sont assez forts ils attaquent des Caravanes entieres. Quand ils sont vainqueurs ils tuent les gens de la Caravane, avant que de se mettre à piller, ce qui oblige les Marchands à louer des Soldats, & à ne marcher que bien armés (b).

CHAPITRE IV.

De la Cour du Grand Mogol, ses Forces, ses Revenus, & son Gouvernement.

SECTION I.

De sa Cour, de ses Femmes, & de ses Eunuques.

SECTION
I.
Cour,
Femmes
&c. du
Grand
Mogol.

Forteresse
de Dehli.

LA Forteresse de *Dehli*, dans laquelle est le *Mabl* ou *Haram*, & les autres Appartemens Royaux, est bâtie en rond ou plutôt en demi-cercle du côté de la riviere. Il y a néanmoins entre l'eau & les murailles un assez large & long espace sablonneux, où l'on fait ordinairement battre les Eléphants, & où se fait souvent la revue de la Milice des *Omrabs* & des *Rajahs* en présence de l'Empereur, qui regarde des fenêtres d'un de ses appartemens. Les murailles de la forteresse sont en partie de brique, & en partie d'une certaine pierre rouge, qui ressemble à du marbre; il y a des tours rondes qui sont à peu près comme celles de la ville; mais les murailles sont beaucoup plus fortes & plus épaisses, étant capables de soutenir quelques petites pieces de campagne, qui sont braquées vers la ville; & quoique ces murailles fussent pour tenir les Indiens en respect, elles ne seroient pas de grande défense contre une de nos batteries de Canon. La forteresse en est environnée

(a) Tavernier, Part. II. L. I. Ch. 2. (b) Terry, Sect. 6, 8 & 9. Thevenot, T. V. L. I. Ch. 6, 30 &c.